



TRANSITIONS
DEMOGRAPHIQUES
TRANSITIONS
ECONOMIQUES

Chaire "Transitions Démographiques, Transitions Economiques"

Rapport d'activité 2024

Janvier 2025

I RAPPORT D'ACTIVITÉ		4
0	INTRODUCTION	5
0.1	La Chaire TDTE	5
0.2	Programme des études et des conférences	5
0.3	Ouvrages et articles récents	5
1	AXE 1	7
1.1	Modéliser la société du vieillissement soutenable	7
1.2	Présentation des études	7
1.3	Études envisagées en 2025	9
2	AXE 2	10
2.1	Proposer des politiques pour le grand âge	10
2.2	Présentation des études	10
2.3	Études envisagées en 2025	15
3	AXE 3	16
3.1	Bâtir une société de cohésion Intergénérationnelle	16
3.2	Présentation des études	16
3.3	Études envisagées en 2025	20
4	CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS	21
4.1	Les conférences de 2024	21
4.2	Le prix Yves Journal	22
4.3	Publication de la newsletter	22
4.4	Conférences envisagées en 2025	23
II ANNEXES		24
5	COMPTE RENDU COD 2023	25
6	SYNTHÈSE DES CONFÉRENCES	34
6.1	Agir pour le grand âge	34
6.2	Natalité en baisse : le choc	45
7	COMPTES RENDUS COMITÉS DE PILOTAGE	56

7.1	Axe 1 : Modéliser la société du vieillissement soutenable	56
7.2	Axe 2 : Proposer des politiques pour le grand âge	61
7.3	Axe 3 : Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle	72
8	ETUDES IMPORTANTES	82
8.1	La lettre de la Chaire au monde économique et politique	82



RAPPORT D'ACTIVITÉ



o. INTRODUCTION

o.1. LA CHAIRE TDTE

La Chaire "Transitions Démographiques, Transitions Économiques" (TDTE) est un lieu de recherche et de débat sur l'impact du vieillissement et de la longévité sur l'économie et la société en France. Elle a été fondée en 2008, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, le titulaire de la Chaire TDTE. Elle considère que face au choc de la longévité nos politiques économiques et sociales s'en trouvent bouleversées ; les évolutions démographiques et leurs impacts sur l'économie nous obligent à faire évoluer non seulement les systèmes de retraite et de protection sociale mais aussi à élever nos ambitions de formation et d'emploi pour toutes les catégories d'âge, notamment les jeunes et les seniors.

La Chaire TDTE traite des enjeux économiques liés à la transition démographique à travers trois axes d'études englobant la pluri-dimensionalité de la Société du Vieillessement. Pour chacun de ces axes, elle mobilise ses ressources, partenaires et chercheurs associés afin de produire des papiers de recherche, rapports et conférences et apporte des propositions d'actions.

o.2. PROGRAMME DES ÉTUDES ET DES CONFÉRENCES

Le programme de la Chaire a pour objectif l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales dans le cadre conceptuel de la Société du Vieillessement. Il s'articule autour de 3 axes de recherche :

- Axe 1 : Modéliser la société du vieillissement soutenable
- Axe 2 : Proposer des politiques pour le grand âge
- Axe 3 : Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle

Pour chaque axe, ce programme comprend des modélisations et des études. Nous présenterons également les études envisagées en 2025 pour chaque axe. Les conférences et événements organisés en 2024 font l'objet d'une section spécifique, tout comme ceux envisagés en 2025.

o.3. OUVRAGES ET ARTICLES RÉCENTS

o.3.1. Ouvrages

Tout en approfondissant les nombreux impacts économiques et sociaux du vieillissement et de la longévité, la Chaire TDTE a publié depuis 2023 :

- *Le travail dans tous ses états*, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, avec le CESE, Editions de l'Aube, 2023
- *Partage Vertueux entre Salaires et Profits, 2nd édition*, Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur, Economica, 2024.

o.3.2. Articles

En cette année 2024, la chaire TDTE a également publié un certain nombre d'articles dans diverses revues académiques, la liste de ces publications est décrite ci-après :

- *Le choc du vieillissement et le défi de la perte d'autonomie*, par Alain Villemeur, Revue d'Economie Financière, n°152, décembre 2023.
- *Projeter le nombre futur de dépendants : une approche multifactorielle avec un modèle Probit*, par Kevin Genna, revue d'économie financière, n°152, décembre 2023
- *Comment repousser l'âge moyen d'entrée en dépendance ?*, par Kevin Genna et Mathieu Nogues, Revue d'Economie Financière, n°152, décembre 2023.
- *Que peut-on attendre d'une assurance universelle dans le financement de la perte d'autonomie ?*, par Xavier Chojnicki, Lionel Ragot, Revue d'Economie Financière, n°152, décembre 2023.
- *Retraites, faut-il se focaliser sur l'âge ?*, par Kevin Genna, Revue Risques, n°139, septembre 2024.
- *Knowledge-based Structural change*, par Kevin Genna avec Christian Ghiglino, Kazuo Nishimura et Alain Venditti, Economic Theory, avril 2024.
- *les Nouvelles de la Chaire TDTE*, publiées en décembre 2024

I. AXE I

I.1. MODÉLISER LA SOCIÉTÉ DU VIEILLISSEMENT SOUTENABLE

Après avoir défini le concept de Société du Vieillissement dans "L'Erreur de Faust", cet axe, créé en 2019, vise d'une part à approfondir ce concept et les problématiques qu'il sous-tend, et d'autre part à modéliser les équilibres macroéconomiques d'une Société du Vieillissement.

L'objectif est de caractériser une Société du Vieillissement qui serait harmonieuse : une société où se réalise l'harmonie entre les générations, où les conditions de vie pour les seniors sont jugées satisfaisantes, où est reconnue comme valeur première le souci de soi, c'est-à-dire la permanence de l'acquisition de connaissance, le développement des activités réflexives, physiques, intellectuelles et spirituelles et la priorité donnée à la recherche de la longévité en bonne santé.

I.2. PRÉSENTATION DES ÉTUDES

I.2.1. Projeter le nombre futur de dépendants : une approche multifactorielle avec un modèle Probit

La France est entrée depuis quelques années dans un véritable choc démographique avec l'entrée aux âges avancés de la génération du baby-boom. Ce vieillissement de la population s'accompagne de défis nouveaux, dont celui de la perte d'autonomie. Dans cet article nous proposons une nouvelle approche pour estimer l'évolution de la dépendance en se basant sur l'estimation d'un modèle Probit à l'aide des données d'enquête Share. Nous utilisons ensuite ces résultats pour projeter le nombre de dépendants à horizon 2030 en France. Nos résultats montrent qu'il y aura près de 3 millions de dépendants en France à cette période. La grande spécificité de notre approche est qu'elle permet d'obtenir une grande flexibilité quant au profil futur des dépendants. Nous montrons notamment que 50% des futurs dépendants auront des revenus inférieurs à 25 000€ par an, les empêchant de se tourner, sans aide, vers un établissement de type Ehpad dont le coût annuel moyen est estimé à 26 000€.

I.2.2. Quelles réactions des économies avancées aux chocs démographiques ?

Le phénomène du vieillissement démographique affecte tant les économies avancées que les moins avancées. Dans ce contexte, il est crucial d'examiner de près l'impact de ce phénomène sur la croissance économique en analysant finement les réactions de certaines économies avancées aux chocs démographiques liés au vieillissement. Nous inscrivons notre note dans cette perspective en proposant une analyse quantitative basée sur une modélisation vectorielle autorégressive. Cette analyse mesure l'effet de l'introduction d'un choc positif sur le ratio de dépendance des personnes âgées sur le PIB par habitant des cinq principaux pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et les États-Unis. Notre estimation basée sur une période annuelle allant de 1970 à 2021 révèle des réactions économiques diverses, bien que certaines similitudes aient été observées dans certains pays. L'évolution de la population totale active durant la même période dans chaque pays explique en partie les différences dans les réactions. Par exemple, en France et aux

États-Unis, on observe une diminution du PIB par habitant dans les premières années suivant un choc démographique lié au vieillissement, avant qu'il ne se stabilise dans les années suivantes. Cette stabilisation s'explique en partie par l'évolution continue de la population active totale dans les deux pays, ce qui atténue les effets du vieillissement démographique. De l'autre côté, l'économie allemande a connu une réponse prolongée à la suite d'un choc démographique et un retour tardif à l'équilibre de son PIB par habitant et cela peut être expliqué principalement par la stagnation de sa population totale active entre 1990 et 2020 ce qui a limité sa capacité à absorber les chocs démographiques. En revanche, pour le Japon et l'Italie, nous constatons que le PIB par habitant diminue après une certaine période et continue de baisser dans les années suivantes. Cette baisse continue s'explique par la stagnation de l'évolution de la population totale active japonaise entre 1997 et 2021, ainsi que par les deux chutes considérables de la population active totale en Italie en 1994 et 2018, qui ont exacerbé les effets du vieillissement démographique dans les années suivantes. Cette divergence dans la vitesse, la persistance et l'ampleur des réactions économiques suggère que les économies réagissent différemment à ce type de choc.

1.2.3. L'impact économique d'une baisse de la fécondité en France

L'année 2023 a résonné comme un choc au niveau de la natalité. La France, souvent considérée comme le pays européen avec la fécondité la plus élevée a vu cette dernière chuter à 1,68 enfants par femme contre 1,8 initialement prévus. Soit un chiffre inférieur à la Roumanie et la Bulgarie en 2022 et finalement plus si éloigné de l'Allemagne ou de l'Irlande, mais surtout à un niveau qui n'assure plus le renouvellement des générations.

Cette étude poursuit donc un double but, le premier est d'analyser l'effet macroéconomique d'une chute de la population (prévue pour 2044 dans le scénario central de l'Insee) et du vieillissement relatif de la population française. Le second est d'analyser les effets économiques d'une chute plus rapide qu'anticipée (fécondité à 1,68 enfants par femme au lieu de 1,8) afin de nourrir le débat public sur la natalité avec des projections économiques. Nous proposons également l'étude d'un scénario beaucoup plus pessimiste qui suivrait la tendance actuelle pour atteindre 1,3 enfants par femme à horizon 2040.

Grâce au modèle Choc Démographique et Croissance Harmonieuse (CDCH), nous montrons alors que la baisse de la population attendue a des effets macroéconomiques majeurs, notamment sur la rémunération des retraités qui voient leur niveau de vie relatif (par rapport aux personnes en emploi) drastiquement diminuer à cause du vieillissement de la population, de la baisse de la population active et de l'entrée aux âges de la retraite de la fin de la génération baby-boom. La baisse de la fécondité à 1,68 aggrave un peu plus ces effets, avec une différence en termes de PIB pouvant aller jusqu'à 2 points en 2050. Ces effets sont d'autant plus prononcés lorsque l'on considère une chute bien plus importante de la fécondité. Ces effets sont majeurs et méritent une prise de conscience rapide pour éviter que ces prophéties ne deviennent auto-réalisatrices.

1.2.4. Où en est-on de la fécondité en France et dans l'Union européenne ?

En France, nous observons une baisse continue du niveau des naissances depuis 2011, principalement due à une diminution du taux de fécondité, qui est actuellement le plus bas depuis plus de 30 ans. L'année 2023 se distingue par une baisse généralisée de la fécondité, pour l'ensemble des tranches d'âge. La France maintient malgré tout sa place parmi les pays avec la fécondité la plus élevée.

Au niveau de l'Union européenne, la situation est également préoccupante, avec un nombre de naissances qui a presque diminué de moitié en six décennies. Le taux de fécondité chute depuis 2016 et atteint maintenant son niveau le plus bas depuis 2003. L'âge moyen de la maternité recule de manière constante et a augmenté de deux ans en 20 ans. Les femmes de 30 à 35 ans présentent dorénavant une fertilité plus grande que celles de 25 à 30 ans. Les écarts de fécondité entre les pays de l'UE se sont réduits, la différence entre le taux le plus élevé et le plus bas a presque été divisée par 3 en 50 ans. Des pays comme la Finlande, Malte ou encore l'Irlande ont vu leurs taux de fécondité baisser de plus de 0,4 point depuis le début du siècle. Néanmoins, certains pays d'Europe centrale et de l'Est, tels que la Roumanie, la République tchèque et la Bulgarie, ont vu leur fécondité augmenter de 0,45 points et plus sur la même période. Les pays européens convergent vers des taux de fécondité autour de 1,35 et 1,55, loin du seuil de remplacement de la population, qui est de 2,05 enfants par femme.

I.3. ÉTUDES ENVISAGÉES EN 2025

Axe 1

Une modélisation de la société du vieillissement

Études réalisées en 2024

- *Projeter le nombre futur de dépendants : une approche multifactorielle avec un modèle Probit*, par Kevin Genna, Revue d'économie financière n°152
- *Quelles réactions des économies avancées aux chocs démographiques ?* par Abderahim Tissire
- *L'impact économique d'une baisse de la fécondité en France*, par Kevin Genna
- *Où en est-on de la fécondité en France et dans l'union européenne ?* par Lucien Saudubray

Travaux envisagés en 2025

- *Quels impacts du virage domiciliaire peut-on anticiper sur la dépendance des personnes âgées ?*
- *Quels nouveaux équilibres anticipés pour une nouvelle protection sociale, anticipant le vieillissement par le haut et par le bas ?*

2. AXE 2

2.1. PROPOSER DES POLITIQUES POUR LE GRAND ÂGE

Face au choc du vieillissement avec l'arrivée aux grands âges des nombreuses générations du baby-boom, il est important de trouver des solutions durables au bien-être des personnes âgées et au financement de leurs besoins, tout en préservant la solidarité intergénérationnelle. A travers de nombreuses études et conférences, la Chaire TDTE et ses chercheurs se sont particulièrement intéressés aux différentes facettes de la perte d'autonomie des personnes âgées, plus particulièrement aux ressources à y consacrer, si on veut éviter de nouveaux scandales, à l'Ehpad bienveillant, inclusif et intergénérationnel mais aussi au parcours résidentiel des personnes âgées et aux déterminants du maintien à domicile.

Plusieurs études ont concerné la perte d'autonomie, du retour sur la perspective historique jusqu'aux prévisions de dépendance et du problème de son financement.

Devant la volonté manifeste des personnes âgées de se maintenir autant que possible à domicile, la Chaire a réalisé une importante étude sur les possibilités de se maintenir à domicile avec des services adaptés. La conclusion est encourageante car il a été estimé qu'environ 30% des personnes âgées dépendantes en Ehpad pourraient à l'avenir se maintenir à domicile, moyennant un renforcement des services d'aide à domicile. En 2025, la Chaire étudiera comment réussir le virage domiciliaire tant souhaité par les personnes âgées.

Le problème préoccupant de l'isolement social des personnes âgées, qui concerne plusieurs millions de personnes a été abordé et sera finalisé en 2025.

Enfin, une réflexion anthropologique et philosophique a été engagée sur le sujet du tabou du vieillissement afin de mieux le cerner et mettre en lumière une nouvelle classification des personnes de plus de 60 ans, distinguant les retraités actifs des personnes âgées et dépendantes.

Une conférence a été organisée par la Chaire « Agir pour le grand âge » le 7 mars 2024, en collaboration avec la Scor et la Revue d'Economie Financière ; elle a réuni plus de 200 personnes et de nombreuses personnalités autour des thèmes du vieillissement, de la dépendance et de son financement.

2.2. PRÉSENTATION DES ÉTUDES

2.2.1. Comment repousser l'âge d'entrée en dépendance

Pour repousser l'âge moyen d'entrée en dépendance, deux stratégies principales se distinguent, sans qu'elles ne soient exclusives l'une de l'autre. La première stratégie est de revoir notre modèle de santé dans son ensemble afin de mieux traiter la perte d'autonomie. L'expression la plus directe de cette stratégie est d'accentuer les politiques de prévention – relativement à celles curatives –, ce qui permettra alors d'assurer un vieillissement en meilleure santé et donc de reculer l'âge d'entrée en dépendance. Cette stratégie, très exigeante en moyens de financement, s'applique parfois trop tard dans le parcours de vie des individus et demande un changement considérable, une transformation profonde des institutions, avec les enjeux culturels et de temporalité que cela peut soulever. Nous nous

concentrerons donc sur la deuxième stratégie.

Cette deuxième stratégie que nous préconisons consiste à accompagner les individus en leur proposant des dispositifs simples et adaptés à leur situation socioéconomique. Par ailleurs, ils accompagnent les individus tout au long de leurs parcours de vie. Il s'agit là d'une notion essentielle que rappellent les académies de médecine dans leur rapport « Transforming the Future of Ageing » adressé à l'Union européenne : vieillir commence dès la naissance (SAPEA, 2019). Loin d'un constat défaitiste sur l'inéluctabilité de ce que certains considèrent comme un naufrage, ce rappel des académies de médecine met en évidence, d'une part, que le vieillissement doit être pensé à chaque âge de la vie et, d'autre part, qu'il doit être accompagné d'une évolution des mentalités et des structures sociales pour être réellement efficace. C'est le cas des dispositifs que nous préconisons qui non seulement couvrent toute la trajectoire de vie individuelle, mais aussi sont pensés dans une optique étendue à l'entourage de l'individu, entourage professionnel et social.

La Chaire a amplement démontré depuis plusieurs années tout l'intérêt des activités dites socialisées (humanitaires, culturelles, sportives, syndicales, politiques, etc.) qui sont basées sur le bénévolat et qui amplifient les liens sociaux.

2.2.2. Maintenir les personnes âgées à domicile ?

Cette étude souligne l'importance vitale du développement de politiques de maintien à domicile en réponse au vieillissement démographique et à la préférence de la majorité des personnes âgées (85%) de vieillir chez elles. Une revue de la littérature met en avant l'évolution des structures familiales vers des modèles plus restreints, la croissance des services formels de maintien à domicile, ainsi que l'émergence de modèles psychologiques et intégratifs pour un vieillissement réussi. L'incorporation croissante de la technologie ouvre des perspectives prometteuses, tandis que des études confirment l'efficacité d'interventions spécifiques.

En matière de coûts, il apparaît plus avantageux pour les personnes classées en GIR 4, 5 et 6 de demeurer à domicile. Quant à celles classées en GIR 3, le maintien à domicile est envisageable si les coûts de réadaptation du logement demeurent raisonnables. En revanche, pour celles classées en GIR 1 et 2, le maintien à domicile est difficilement envisageable, principalement en raison de contraintes de faisabilité et de coûts. Actuellement, nous constatons qu'il y a environ 240 000 personnes résidant dans les Ehpad et les résidences autonomie qui pourraient être maintenues à domicile, et ce nombre augmentera pour atteindre 300 000 en 2030. De plus, cette étude révèle que le maintien à domicile des personnes âgées requiert de nouvelles perspectives en termes de recrutement d'aides à domicile.

Actuellement, cette profession est confrontée à un manque d'attrait en raison du vieillissement des professionnels, des conditions de travail difficiles et des rémunérations faibles. Face à l'essor démographique des personnes âgées et aux politiques favorisant le maintien à domicile pour répondre aux préférences des seniors, il est impératif de mettre en oeuvre des politiques visant à développer ce secteur. Selon nos projections, environ 320 000 à 340 000 aides à domicile supplémentaires seraient nécessaires d'ici 2030.

2.2.3. Personnes âgées dépendantes : meilleurs bien-être, nouvelles dépenses et nouveaux financements

Face au « choc du vieillissement » qui s'accélère et aux scandales liés à la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans les EHPAD, la politique en faveur de la perte d'autonomie doit être repensée ainsi que son financement.

Il devient justifié de hisser le taux d'encadrement dans les établissements pour atteindre au cours de cette décennie un niveau de 0,9 personne par résident, tout en accroissant le salaire moyen d'environ 20 % pour rendre les métiers du soin plus attractifs. Les aidants informels méritent un effort supplémentaire dans le cadre de l'AJPA. Les dépenses supplémentaires sont alors évaluées à environ 20 Mds d'euros en 2030 et à 30 Mds d'euros en 2040.

Un tel effort en faveur de la perte d'autonomie va intervenir dans un contexte économique incertain et difficile. Le choc du vieillissement va nécessiter des dépenses de protection sociale en hausse de l'ordre de 87 Mds d'euros à l'horizon 2032, simplement pour tenir compte de l'effet démographique, en l'occurrence de la hausse du nombre de personnes de plus de 60 ans.

Des efforts financiers en faveur de la perte d'autonomie repensée ne pourront pas concerner que les seuls actifs, alors que les jeunes générations doivent en être protégées afin de préserver l'harmonie entre générations. Le financement pourrait alors reposer sur les actifs les plus âgés et sur le patrimoine des seniors.

Nous proposons de financer cette nouvelle prise en charge de la perte d'autonomie à travers deux canaux.

Le premier canal résiderait dans une assurance dépendance obligatoire à partir d'environ 40 ans ; elle rapporterait la moitié de l'effort requis et donnerait aux ménages un supplément de revenu conséquent en cas de perte d'autonomie.

Le second canal serait constitué par l'utilisation judicieuse de l'important patrimoine des seniors, tout en oeuvrant pour plus de justice sociale, que ce soit au travers des dispositifs de liquéfaction, de récupération des prestations sociales sur succession ou encore par un impôt sur les héritages particulièrement élevés. Ces contributions issues du patrimoine seraient le signe d'une solidarité accrue des aînés envers les autres générations qui contribuent à leur bien-être.

2.2.4. La prise en charge de la perte d'autonomie : réflexion historique et perspectives d'évolution

La manière dont la société a pris en charge ses aînés a pris différentes formes au fil des siècles. À l'époque médiévale et sous l'Ancien Régime, la prise en charge s'effectuait à travers une sociabilité primaire, c'est-à-dire « qui lie directement les membres d'un groupe sur la base de leur appartenance familiale, de voisinage, de travail, tissant des réseaux d'interdépendance sans la médiation d'institutions spécialisées ». Cette prise en charge était également assurée par des institutions religieuses, incarnant la « charité chrétienne ». Les quelques institutions laïques qui s'occupaient des vieillards, telles que les dépôts de mendicité ou l'hôpital général, obéissent plutôt à une logique de mise à l'écart des indésirables plutôt que d'une véritable politique de gestion de la perte d'autonomie. Les images et représentations de la vieillesse étaient alors ambivalentes, mais principalement associées à la dégradation et à la répugnance du vieillard.

La Révolution française marque une rupture dans la représentation et la prise en charge des aînés, avec l'apparition de la notion de « dette sociale », définie comme l'obligation de

l'État d'offrir assistance à « ceux qui, à cause de l'âge ou des infirmités, sont privés des moyens de subvenir à leurs besoins par le travail ». Les représentations de la vieillesse sont revalorisées, s'inspirant notamment des images antiques.

La Troisième République permet l'établissement d'une solidarité républicaine envers les personnes âgées, remplaçant la charité chrétienne. Les débats autour de « l'invalidité ordinaire » mènent à une assistance sociale obligatoire et nationale, reprenant le concept de « dette sociale » de la Révolution. La vieillesse des plus pauvres et la prise en charge de l'invalidité deviennent des sujets d'intervention de la collectivité. La création d'une assurance vieillesse basée sur la capitalisation est instaurée dans les années 1930. Cette même époque marque par ailleurs « l'âge d'or des hospices », où la qualité de vie dépasse celle de la plupart des individus.

Après la Seconde Guerre mondiale, le régime général de la sécurité sociale, système hybride, est créé et prend en charge de manière universelle un ensemble de risques, notamment celui de la vieillesse. L'apparition du « troisième âge » et la décohabitation des générations conduisent les hospices à évoluer en « hospices pour vieux ». Le rapport Laroque de 1962 pointe les défaillances de ces hospices, dont les conditions se dégradent. Une transition est alors amorcée pour repenser le lieu d'accueil, avec l'apparition des foyers-logements en 1957 et la longue conversion des hospices en maison de retraite puis en EHPAD de 1975 à 2002.

Ces dernières années ont été témoins de ruptures structurelles qui ont modifié notre conception de la prise en charge des aînés. La mise en place de l'APA en 2001 a facilité la prise en charge de la perte d'autonomie grâce à une aide financière permettant de couvrir les dépenses nécessaires notamment au maintien à domicile. La création du cinquième risque en 2020, géré par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, a permis de reconnaître officiellement l'autonomie comme une composante à part entière de la sécurité sociale. La reconnaissance progressive des aidants a marqué une rupture significative en officialisant le rôle indispensable des proches dans l'accompagnement des personnes âgées. Enfin, le scandale Orpea a conduit à questionner le débat public sur la pertinence de la quête permanente du profit dans la prise en charge de nos aînés.

Les débats actuels sur la loi du Grand Age nous invitent à replacer cette question dans le temps long et à la mettre en relation avec les importantes ruptures en cours induites par la transition démographique. La nécessaire réforme ambitieuse de la prise en charge de la perte d'autonomie exige des moyens proportionnels au défi du vieillissement de la population. Les ruptures institutionnelles telles que la création du CNSA et de la cinquième branche constituent des outils pertinents pour appréhender cette transition, mais nécessitent davantage de moyens financiers. Le scandale d'ORPEA a entraîné une rupture dans la gestion des établissements d'accueil. Les EHPAD se tournent désormais vers des logiques plus humaines et inclusives. La mise en place de l'APA a marqué une rupture importante dans l'offre d'aide pour le maintien à domicile et pour permettre un vieillissement autonome chez soi. Cette évolution correspond au souhait d'une grande majorité des Français et nécessite donc d'être financée de manière plus conséquente. Enfin, la rupture légale que représente la reconnaissance des aidants est une étape cruciale qui doit être complétée par un plus grand soutien aux aidants et à leurs droits.

2.2.5. Le tabou du vieillissement

L'étude approfondie du tabou du vieillissement explore les dimensions complexes de ce phénomène socioculturel, ses origines, ses manifestations et ses implications. Son objectif principal est de comprendre si le vieillissement est réellement un tabou dans nos sociétés modernes, et de proposer des pistes pour transformer cette perception en une opportunité

pour construire une “société de la longévité”.

Le tabou du vieillissement est bien une réalité, mais une réalité socioculturelle et anthropologique complexe. En effet, le vieillissement est souvent nié ou marginalisé, associé à une peur collective du déclin physique, mental et social. Il s'accompagne d'une injonction à la jeunesse éternelle et d'une stigmatisation des personnes âgées. Cela se manifeste notamment par des formes de rejet social, d'isolement, de médicalisation excessive, de stratégies d'évitement ou de mise à distance. Les conséquences les plus évidentes sont la marginalisation, l'absence de reconnaissance, des tensions intergénérationnelles, mais aussi, et surtout, une sous-efficience de la prise en compte des conséquences économiques du vieillissement comme la dépendance, son financement ou tout simplement les tensions autour de la réforme des retraites.

Nous tentons d'apporter un regard clair sur la vieillesse en révélant des causes profondes à ce tabou qui sont notamment les contradictions inhérente à la nature humaine : un désir de progression ou de croissance perpétuelle qui se heurte à la finitude humaine; mais aussi des causes plus sociologiques comme la nature de nos sociétés orientées vers la productivité, excluant ceux considérés comme “non productifs”.

Nous mettons tout particulièrement en lumière la création ou l'émergence d'une nouvelle classe d'âge, produit de notre siècle, classe qui se définit par symétrie à celle de la jeunesse, classe née le siècle dernier (Bourdieu). Nous l'appelons la classe des retraités actifs qui, loin d'être passifs, participent activement à la vie économique et sociale, ou pour le moins devraient participer activement à cette vie. Ils redéfinissent en fin de compte le rôle de la vieillesse dans notre société, notamment via le bénévolat et les activités intergénérationnelles, étant née de la désynchronisation des avancées sociales et médicales.

Notre étude soulève un défi anthropologique et économique majeur. La perception négative de la vieillesse crée une sous-efficience dans la prise en charge des enjeux socioéconomiques du vieillissement, alors même qu'il apparaît que cette même vieillesse pourrait être la clef pour relever les défis des transitions de notre siècle.

Nous recommandons une revalorisation culturelle afin de changer les perceptions sur la vieillesse, entre toute stigmatisation positive ou négative, ainsi que la mise en place de politiques publiques afin d'intégrer les retraités actifs dans les sphères décisionnelles et encourager leur participation active, notamment à travers le bénévolat.

Cette étude, en s'appuyant sur des analyses historiques, sociologiques et économiques, invite à repenser les paradigmes autour du vieillissement, en construisant une société qui ni ne célèbre les aînés, ni ne les marginalise.

2.3. ÉTUDES ENVISAGÉES EN 2025

Axe 2

Proposer des politiques pour le grand âge

Études réalisées en 2024 :

- *Comment repousser l'âge d'entrée en dépendance ?* par Kevin Genna et Mathieu Nogues, Revue d'économie financière n°152
- *Maintenir les personnes âgées à domicile ?* par Cheikh Gueye
- *Personnes âgées dépendantes : meilleur bien-être, nouvelles dépenses et nouveaux financements,* par Alain Villemeur, Revue d'économie financière n°152
- *La prise en charge de la perte d'autonomie : réflexion historique et perspectives d'évolution,* par Lucien Saudubray
- *Le tabou du vieillissement,* par Augustin Brisart

Travaux envisagés en 2025 :

- *Quels sont les déterminants de l'isolement social qui concerne plusieurs millions de personnes âgées en France ? Quels impacts sur la santé ?*
- *Comment réussir le virage domiciliaire ?*
- *Quels enseignements tirer des Ehpad les plus exemplaires en matière d'organisation, de management et de recrutement ? Une enquête*
- *Perte d'autonomie : quelles conséquences d'un scénario du "laisser-faire", c'est à dire d'une insuffisance des financements*
- *Comment améliorer l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans ? une comparaison avec la Suède*

3. AXE 3

3.1. BÂTIR UNE SOCIÉTÉ DE COHÉSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La transition démographique engendre des risques de conflits intergénérationnels, surtout entre les seniors et les jeunes générations. D'où la nécessité de mieux connaître les évolutions des différentes générations, tant du point de vue économique que sociologique et politique pour tenter d'éviter de potentiels conflits.

Peut-on caractériser le bien-être de chaque génération, autrement dit identifier les principaux déterminants du bien être des jeunes, des actifs et des seniors, dans un souci de simplification ? La réponse est positive et des indicateurs ont été proposés.

De nombreux sujets mettent en jeu les solidarités entre générations et prennent de plus en plus d'importance. Ils ont fait l'objet d'études en 2024. Citons les aidants qui sont souvent des actifs aidant des personnes âgées, mais aussi l'isolement social des personnes âgées qui a des effets négatifs sur la santé et qui nécessite aussi des aides des actifs.

Un nouveau sujet a surgi en 2024, celui de la baisse de la natalité en France qui se manifeste depuis 2010 et qui s'accélère en 2023, ce qui compromet le renouvellement des générations. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance à la baisse dans de très nombreux pays avancés, mouvement la baisse qui paraît irrésistible pour le moment. L'immigration n'est pas une solution à la baisse de la fécondité des femmes, les femmes nées à l'étranger adoptant rapidement les mêmes comportements que les autres. Une conférence « Natalité en baisse : le choc » a été organisée sur ce sujet le 28 mai et a réuni de nombreuses personnalités et plus de 100 participants.

Mais le système de retraite reste l'exemple même de la mise en œuvre de la solidarité entre générations. Il a donné lieu à de nombreuses réformes de retraite depuis 1993. Cependant la dernière réforme de retraite de 2023 est mal acceptée, tout en ne répondant pas suffisamment au défi financier de long terme. Dans ce contexte, en 2025, la Chaire entend contribuer à une nouvelle réforme des retraites, pour concilier choix individuels de départ à la retraite, justice sociale et équilibre financier, en se basant sur un futur régime par points.

L'ampleur des déficits de la protection sociale (santé, retraite, perte d'autonomie) suscite de nouvelles interrogations sur l'avenir de ce modèle de protection sociale, menacé par le vieillissement et par la baisse de la natalité. En 2025, la Chaire d'interrogera sur de nouvelles orientations dans l'organisation de la protection sociale et dans son financement.

3.2. PRÉSENTATION DES ÉTUDES

3.2.1. Les différents visages de l'aidance : quelle(s) aide(s) pour quel(s) impact(s) ?

L'étude conduite ici par la Chaire TDTE met en lumière les nombreux défis auxquels sont confrontés les aidants, soulignant l'importance croissante de leur rôle dans un contexte de vieillissement démographique. Les résultats de cette recherche s'appuient sur l'analyse des données de l'enquête SHARE, permettant une compréhension approfondie des différents profils d'aidants, des impacts sur leur vie professionnelle, et des conséquences sur leur santé, sur la base de données fiables et accessibles à tous, et de méthodes sérieuses et innovantes.

L'analyse des profils d'aidants identifie trois groupes distincts : les aidants intensifs et intégrés, les aidants occasionnels et peu intégrés, et les aidants réguliers et vulnérables. Cette classification révèle la diversité des situations et des implications de l'aidance, allant d'une aide quotidienne, souvent prodiguée par des femmes actives et intégrées socialement, à une aide plus sporadique, apportée par des individus plus âgés et moins connectés à la vie professionnelle. Le troisième groupe, bien que fournissant une aide régulière, se distingue par sa vulnérabilité accrue, les aidants étant eux-mêmes souvent en mauvaise santé et éloignés de l'emploi. On voit donc émerger une structuration de l'aidance selon les axes de la fréquence et de l'intégration dans un tissu relationnel.

L'impact de l'aidance sur la vie professionnelle est significatif, particulièrement pour les aidants quotidiens qui travaillent en moyenne cinq heures de moins par semaine que leurs homologues fournissant une aide mensuelle. Cette réduction du temps de travail se traduit par une perte économique non négligeable, estimée à environ 100 000 emplois à temps plein. Les aidants subissent en plus de cela d'importantes répercussions sur d'autres aspects de leur vie professionnelle. Ils connaissent plus souvent une rémunération plus faible, subissent des discriminations et voient leurs carrières et leurs progressions freinées. Ces observations mettent en évidence le coût pour ces aidants, qui sacrifient une partie de leur revenu pour prendre soin de leurs proches.

En ce qui concerne la santé des aidants, ces derniers voient un impact important de l'aidance sur leur propre état de santé pendant qu'ils occupent le rôle d'aidant, tout en modifiant leur propre perception de leur santé. L'étude souligne que l'entrée dans l'aidance accélère la dégradation de leur état de santé, particulièrement chez les retraités, plus vulnérables en raison de leur âge avancé. L'arrêt de l'aidance ralentit cette dégradation, bien que les retraités restent affectés de manière plus durable. L'étude met en avant les différences marquées entre les pays européens en termes de soutien aux aidants. Les pays nordiques, qui privilégient une plus grande externalisation des soins par le recours aux services professionnels, parviennent à mieux préserver la santé de leurs aidants. À l'inverse, les pays comme l'Italie, où le soutien professionnel est moins accessible, voient leurs aidants subir une dégradation de santé plus rapide.

En conclusion, cette étude souligne la complexité et la diversité des expériences d'aidance en France et en Europe, mettant en lumière l'impact profond de ce rôle sur la vie des individus qui l'assument. Les résultats suggèrent un besoin urgent de renforcer les politiques de soutien aux aidants, tant au niveau professionnel que sanitaire, pour leur permettre de concilier leurs responsabilités sans compromettre leur santé ni leur situation économique.

3.2.2. Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite

L'UMR s'est associée à la Chaire TDTE, et à l'observatoire du Bien-être du Cepremap 3 afin d'étudier les divers effets du passage à la retraite sur ses adhérents, notamment en termes de bien-être. C'est sur cette volonté que s'est construite la première vague de l'étude en 2021 et, face à son succès, s'est vue renouvelée en 2024.

Alors, le passage à la retraite, un temps du bonheur ? Certes, la retraite est synonyme de temps libre. Mais elle signifie aussi la rupture des liens sociaux reposant sur le travail, et la nécessité de reconstruire un nouveau mode de vie. Pour être épanouissante, la retraite doit donc se préparer, et pas seulement financièrement. C'est dans la perspective de mieux comprendre les déterminants de la réussite de son passage à la retraite que cette étude a vu le jour.

L'étude s'est construite autour d'un questionnaire en ligne, constitué d'une centaine de

questions, envoyé à une partie des adhérents de l'UMR détenteurs d'un plan épargne retraite COREM et âgés de 57 à 75 ans. Nous avons ensuite analysé ces résultats pour les mettre en perspective avec l'étude de 2021 mais aussi pour aborder et approfondir d'autres points sur le bien-être autour de la retraite chez nos répondants, avec l'idée d'étendre nos conclusions dans la mesure du possible.

L'édition de 2021, réalisée dans le contexte du Covid, mettait en évidence l'importance des activités socialisées (clubs, bénévolat) dans le maintien de la satisfaction et du sentiment de sens des retraités, mais la quasi-totalité de nos répondants étaient enseignants, restreignant quelque peu le champ d'analyse. Cette édition confirme ce constat et, grâce à une meilleure répartition entre enseignants et non-enseignants, met en évidence un bien-être général plus élevé chez les retraités que chez les actifs seniors parmi les adhérents à l'UMR. Cet écart est encore plus prononcé parmi les enseignants, chez qui il a augmenté depuis 2021. La question du travail et de sa durée joue un rôle central, avec un effet négatif de la réforme des retraites sur le bien-être des générations qui se pensent concernées.

En définitive, être heureux à la retraite n'est pas impossible, c'est même le cas pour bon nombre de nos répondants adhérents à l'UMR, mais ce n'est pas assuré non plus. Ce document met en avant les bons réflexes qui permettent de réussir cette transition et de pouvoir passer une retraite plus heureuse.

3.2.3. Partage de la valeur: des disparités socio-économiques croissantes en France

Bien que le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits soit stable au cours du temps en France depuis les années 1990, des formes d'inégalités de revenu y semblent persister entre les différentes catégories socio-économiques. Depuis 1980, les revenus des classes les plus aisées n'ont cessé d'augmenter, tandis que le niveau de vie des classes les plus démunies a emprunté une direction opposée, aggravant ainsi les inégalités entre les classes. Ce déséquilibre croissant avance plusieurs interrogations. Si les très hauts salaires agissent comme des épargnants et s'approprient une part croissante des revenus, cela signifie que les autres catégories en obtiennent une part décroissante, ce qui entraîne une augmentation des inégalités et un appauvrissement relatif de certaines classes de la population.

Cette note a pour objet de répondre à trois principales questions qui préoccupent le débat public. Il s'agit principalement de répondre aux questions suivantes : qui tire les inégalités de revenu vers le haut ? Quelle classe de la population subit davantage les inégalités ? Et, existe-t-il un rapprochement entre certaines classes ou intra-classe ? Afin de répondre à ces trois questions, une approche mixte sera adoptée, combinant l'analyse de la dynamique des variables avec celle de leurs écarts relatifs, et ce, pour les différentes classes sociales tout en s'appuyant sur des données provenant d'organismes statistiques officiels tels que l'OCDE, l'Insee et la base de données World Inequality. En 2025, l'impact du vieillissement sur ces inégalités sera exploré.

3.2.4. Immigration et fécondité : quel regard sur les pays développés ?

Dans le paysage démographique contemporain, les pays développés, dont les États-Unis, la France, l'Espagne, l'Italie, le Japon et l'Allemagne, se trouvent confrontés à des défis majeurs, dont les implications dépassent largement les frontières socio-économiques. Au cœur de ces défis, se niche la question complexe du vieillissement de la population, un phénomène qui exerce une pression croissante sur les systèmes de santé, les politiques

sociales et les économies nationales.

Cette tendance démographique est étroitement liée à une baisse significative des taux de fécondité dans ces nations, remodelant ainsi profondément la structure démographique et posant des défis majeurs en termes de renouvellement des générations et de soutien aux systèmes de retraite. En effet, le vieillissement de la population est devenu un phénomène préoccupant dans les pays développés, caractérisé par une augmentation de la proportion de personnes âgées au sein de la population totale. Cette évolution démographique découle de l'amélioration des conditions de vie, des avancées médicales et de l'allongement de l'espérance de vie. Si le vieillissement offre des opportunités de contribution des personnes âgées à la société, il présente également des défis en termes de santé, de retraite et de soutien social, mettant ainsi en lumière la nécessité d'adapter les politiques publiques pour répondre à ces nouveaux enjeux. Parallèlement, la baisse des taux de fécondité constitue un facteur clé du vieillissement de la population dans les pays développés, suscitant ainsi l'attention des chercheurs et des décideurs politiques. Au fil des décennies, ces nations ont observé une diminution constante du nombre moyen d'enfants par femme, influencée par divers facteurs, tels que les changements socio-culturels, les aspirations individuelles et les opportunités économiques pour les femmes.

Cette baisse de la fécondité a des répercussions profondes sur la structure démographique et la viabilité des systèmes de retraite et de sécurité sociale, soulevant ainsi des questions cruciales sur la durabilité des politiques familiales et des programmes de soutien à la parentalité. L'immigration quant à elle joue un rôle central dans la dynamique démographique des pays développés, offrant un potentiel d'impact significatif sur la fécondité. Alors que l'immigration peut potentiellement atténuer les effets du vieillissement de la population en apportant un flux de main-d'œuvre jeune et fertile, elle peut également influencer les taux de fécondité à travers divers mécanismes sociaux et culturels. Aussi, la question de savoir dans quelle mesure l'immigration peut véritablement impacter les taux de fécondité dans des pays développés confrontés à des défis démographiques persistants reste la principale interrogation qui mérite d'être examinée en profondeur. Cette relation complexe entre immigration et fécondité soulève des sujets de réflexion quant aux politiques migratoires et familiales à adopter, ainsi qu'à l'adaptabilité des sociétés face à ces défis démographiques évolutifs.

3.2.5. Bien-être entre génération et politique monétaire

Cette étude vise à comprendre, sur la base d'une revue de littérature et de la modélisation CDCH, la sensibilité de chaque génération à la politique monétaire et l'impact de celle-ci sur la richesse de chacune des tranches d'âge. Dans un contexte de variation des taux d'intérêt, il est nécessaire de comprendre les différents canaux de transmission de la politique monétaire et comment ils affectent les individus en fonction de leur cycle de vie.

Un changement de politique monétaire, de par la dynamique qu'elle induit sur les salaires et l'épargne, affecte la répartition des richesses entre les générations. Une politique monétaire restrictive, en contractant le marché de l'emploi, en ralentissant la progression des salaires et en rendant l'accès au crédit plus difficile, touche particulièrement le bien-être des jeunes générations. Le dynamisme du marché de l'emploi des jeunes est particulièrement sensible aux variations des taux directeurs, ce qui affecte directement les opportunités de hausse de salaire et d'embauche. L'augmentation de la rémunération de l'épargne, majoritairement détenue par les générations les plus âgées, accentue cette redistribution. La baisse des prix de l'immobilier, bien que plus favorable aux nouvelles générations, ne compense pas les pertes de bien-être et d'opportunités. La prise en compte des effets redistributifs de la

politique monétaire entre les différentes tranches d'âge est nécessaire pour construire une société harmonieuse entre les générations.

3.3. ÉTUDES ENVISAGÉES EN 2025

Axe 3

Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle

Études réalisées en 2024 :

- *Les différents visages de l'aide : quelle(s) aide(s) pour quel(s) impact(s) ?*, par Rayan Kilani
- *Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite*, par Mathieu Perona, Alain Villemeur, Kevin Genna, Louis Margolis et Vincent Delboca
- *Partage de la valeur : des disparités socio-économiques croissantes en France*, par Abderrahim Tissire
- *Immigration et fécondité : quel regard sur les pays développés ?* par Cheikh Gueye
- *Bien-être entre génération et politique monétaire*, par Lucien Saudubray

Travaux envisagés en 2025 :

- *Quels sont les déterminants de la baisse de la fécondité en France et dans les pays avancés ?*
- *Quelle nouvelle réforme des retraites faut-il envisager pour mieux concilier choix individuels, justice sociale et équilibre financier ?*
- *Quels fondements pour une nouvelle protection sociale et son financement ? Étudier les diverses stratégies économiques mises en oeuvre dans les différents pays vieillissants*
- *Quel avenir pour la capitalisation publique ?*
- *Le partage de la valeur : quels effets du vieillissement sur ce partage ?*

4. CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS

4.1. LES CONFÉRENCES DE 2024

4.1.1. Conférence jeudi 7 mars - Agir pour le grand âge, en partenariat avec la Revue d'Economie Financière et la SCOR

Il y a urgence à agir face au défi du Grand âge. Un débat national sur le Grand âge et la perte d'autonomie, ainsi que sur les moyens à y consacrer, est initié par la chaire TDTE, en collaboration avec la SCOR et la REF.

Nous sommes à un tournant crucial dans la prise en charge de la dépendance. 20 000 personnes supplémentaires vont entrer en perte d'autonomie chaque année d'ici 2030 alors que les Ehpad rencontrent actuellement d'extrêmes difficultés.

Le bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie, qu'elles soient à domicile ou en Ehpad, doit devenir une grande priorité. Pour répondre à cette urgence, la Chaire s'associe à la SCOR, le plus important réassureur en dépendance et avec la Revue d'économie financière qui a réuni les contributions des meilleurs experts (REF n°152). De plus, la Chaire a présenté plusieurs études originales sur ces sujets telles que les projections de dépendance et le maintien à domicile, qui sont également présentes dans le numéro 152 de la Revue d'Economie Financière.

4.1.2. Conférence mardi 28 mai - Natalité en baisse : le choc

Face à la baisse de la natalité, faut-il un « réarmement démographique » comme le propose le Président Emmanuel Macron ? Une baisse qui, on le devine, va accélérer le vieillissement déjà à l'œuvre de la population.

Quelles répercussions va avoir ce déclin sur la société et l'économie française ? Quel va en être l'impact sur les retraites et la protection sociale ? Sous quelles conditions, le travail, l'innovation, l'investissement, l'immigration et la réindustrialisation peuvent apporter des solutions au spectre de la stagnation annoncée ?

Ces questions cruciales ont été au cœur de la conférence organisée par la Chaire TDTE le 28 mai 2024, qui a réuni de nombreuses personnalités du monde de l'économie, de la politique et des sciences sociales. Notamment, Jean-François Copé, Maire de Meaux et ancien Ministre, Marie-Anne Montchamp, Directrice générale de l'OCIRP et ancienne ministre, et Astrid Panosyan-Bouvet, Députée du groupe Renaissance.

La Chaire TDTE a pu y présenter ses premiers travaux sur la natalité et son programme de travail sur ces questions.

4.1.3. Conférence jeudi 17 septembre 2024 - Vers une retraite heureuse, en partenariat avec l'UMR et le Cepremap

Le récent report de l'âge légal de départ à la retraite a soulevé l'inquiétude des Français sur leur passage à la retraite, moment charnière de la vie, et notamment sur leur bien-être après leur sortie de l'emploi.

Afin de mieux comprendre l'impact de cette phase de transition, l'UMR a lancé une enquête, avec l'aide de la chaire TDTE et du CEPREMAP, regroupant 4566 adhérents. Ces adhérents ont entre 55 et 81 ans et la moitié d'entre eux sont des professeurs ou anciens professeurs. Les résultats de cette étude indiquent qu'une pratique d'activités socialisées, sportives, culturelles ou artistiques, ainsi que la préparation à la retraite, améliorent significativement le bien-être pendant la transition entre emploi et retraite. Cette conférence organisée par l'UMR, en collaboration avec la chaire TDTE, regroupera des personnalités de divers horizons.

Comment réussir son passage à la retraite ? Comment favoriser le bénévolat pour les retraités ? Ces sujets ont été au centre de cette conférence pour un chemin vers une retraite heureuse.

4.2. LE PRIX YVES JOURNAL

Mercredi 11 décembre 2024 - Seconde édition du Prix Yves Journal

La fondation DomusVI, en association avec la Chaire TDTE, a poursuivi son engagement avec la seconde édition du Prix Yves Journal, du nom du fondateur de DomusVI, pour décerner un prix au meilleur mémoire de master, et à la meilleure thèse sur une problématique traitant du lien intergénérationnel dans les diverses disciplines (sciences sociales, économie, santé publique, urbanisme, architecture, sport...). La présidence du jury a été assurée par Jean-Hervé Lorenzi, titulaire de la Chaire TDTE et président des Rencontres Economiques d'Aix en Provence.

La seconde édition de ce prix, en présence d'Yves Journal fondateur de DomusVI, a récompensé une thèse intitulée "Le vieillissement de la population, un renouveau pour les bourgs ruraux français ?" par Anton Paumelle (EHESS), une thèse professionnelle, pour le prix mémoire, intitulée "L'accompagnement des personnes vieillissantes porteuses d'un handicap intellectuel durant leur retraite de travailleur en établissement spécialisé" par Marie Cerejo (Institut Léonard de Vinci). Le jury a également décidé de retenir un prix coup de cœur pour la thèse intitulée "Les proches aidants de personnes âgées résidant en EHPAD. Influence du parcours de l'aidant sur son vécu et son implication" par Clémence Quibel (Université de Bourgogne). Cette cérémonie a eu lieu au Comet Etoile, et a été soutenue par La Croix.

4.3. PUBLICATION DE LA NEWSLETTER

Au cours de cette année 2024, nous avons consolidé nos activités de recherche, organisé des événements importants et développé certains partenariats stratégiques.

Afin de renforcer encore davantage notre lien avec nos partenaires intellectuels et financiers, nous avons lancé notre newsletter l'an dernier. Malgré une pause plus longue que prévue

cette année, la newsletter de la Chaire est le point de convergence pour l'échange d'idées, la diffusion de résultats de recherche exclusifs et la mise en lumière des tendances émergentes dans les domaines des transitions démographiques et économiques. Voici un aperçu de ce que vous y trouverez :

- **Recherches Inédites** : Des aperçus privilégiés sur les projets de recherche en cours, illustrant notre engagement et la compréhension approfondie des transitions en cours.
- **Analyses Pointues** : Des analyses approfondies sur l'impact économique des évolutions démographiques, offrant des perspectives cruciales pour les décideurs et les praticiens.
- **Événements à Venir** : annonces des conférences, ateliers et webinaires à venir
- **Revue de presse** : L'actualité de la Chaire TDTE y est présente.

4.4. CONFÉRENCES ENVISAGÉES EN 2025

Conférences prévues :

- 16 janvier 2025 : "Démographie, la transition oubliée" au théâtre Marigny de 18h à 20h30. Organisée par le Cercle des économistes et l'Institut Louis Bachelier, en partenariat avec Les Echos et la Chaire TDTE

Conférence envisagée en 2025/2026 avec calendrier à préciser

- Isolement social des personnes âgées : un enjeu sociétal et de santé
- Relancer la natalité : quelles politiques ?
- Le virage domiciliaire : comment le réussir ?
- La capitalisation publique : enjeux à venir ?
- Les retraités actifs : une nouvelle classe de retraités ?
- La protection sociale face au vieillissement et à la baisse de la natalité : quelles nouvelles orientations ?



ANNEXES



5. COMPTE RENDU COD 2023



TRANSITIONS
DEMOGRAPHIQUES
TRANSITIONS
ECONOMIQUES

Compte rendu

Conseil d’Orientation et de Développement

Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques »

le mercredi 13 décembre 2023 à Paris de 9h00 à 10h00

Liste des participants

Partenaires financiers et intellectuels :

Jean-Michel BEACCO, Directeur général, INSTITUT LOUIS BACHELIER

Gilles BENEPLANC, Directeur général, ADELAÏDE

Jean-Martin COHEN-SOLAL, Président, DARGIA CONSEILS, Conseiller du président, FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Nathalie CHUSSEAU, Professeure des universités, LEM-CNRS, UNIVERSITÉ DE LILLE

Pierre DENIS, Responsable du pôle engagement sociétal, FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE

Stéphane DORCHIES, Responsable relations institutionnelles région Haut de France, MGEN

Thierry FRANCO, Directeur général délégué, COVEA

Patrick HUGON, Directeur de mission assurance seniors, GROUPE VYV

Mourad KOLLI, Responsable administration et finances, INSTITUT LOUIS BACHELIER

Ronan MAHIEU, directeur des études à la Direction des Politiques Sociales, CAISSE DES DEPOTS

André MASSON, Directeur de recherche, CNRS

Mathieu NOGUES, Directeur de l'Institut, KEA & PARTNERS

Yvan PICART, Directeur responsable du pôle Vieillessement, CA Santé et Territoires

Lionel RAGOT, Professeur d'économie, UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Lucas RECORBET, Actuaire IA, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

François-Xavier SELLERET, Directeur général, AGIRC-ARRCO

Dominique THIERRY, Co-fondateur, FRANCE BENEVOLAT, Président, ADELIS

Participants de la Chaire TDTE :

Léna BELKESSA, Chargée de recherche, CHAIRE TDTE

Mathias CHARLES, Responsable de la communication, CHAIRE TDTE

Kevin GENNA, Responsable de la modélisation CDC, CHAIRE TDTE

Cheikh GUEYE, Chargée de recherche, CHAIRE TDTE

Jean-Hervé LORENZI, Titulaire, CHAIRE TDTE

Samba SAWANE, Chargé de recherche, CHAIRE TDTE

Lucien SAUDUBRAY, Chargée de recherche, CHAIRE TDTE

Alain VILLEMEUR, Directeur scientifique, CHAIRE TDTE

Table des matières

I. Introduction	3
II. Activités scientifiques et résultats de la période 2022-2023.	3
1. Modéliser une société du vieillissement soutenable.	3
2. Proposer des politiques pour le grand âge.	4
3. Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle.	5
III. Discussion générale	6
IV. Budget	7

I. Introduction

L'objectif de ce Comité d'Orientation et de Développement est triple : présenter les événements organisés par la Chaire ainsi que les résultats obtenus en 2023 et engager un débat constructif sur l'orientation des sujets de recherche de la Chaire TDTE pour l'année 2024.

En poursuivant ses travaux sur les enjeux liés au travail en France, la Chaire a souligné l'importance d'un nouveau pacte social entre les Français et le travail, mettant en avant la nécessité de redéfinir les relations professionnelles en termes de sens, d'utilité, de salaires et de perspectives de carrière.

La Chaire a exprimé des réserves significatives sur l'adéquation du projet de loi sur le grand âge à la gravité de la situation. Une réévaluation des politiques publiques est jugée impérative pour répondre efficacement aux défis sociétaux liés au vieillissement de la population.

Axés sur une approche critique et prospective des transitions démographiques et économiques, les travaux de la Chaire se sont, cette année, articulés autour de trois axes :

- (1) Modéliser une société du vieillissement soutenable,
- (2) Proposer des politiques pour le grand âge
- (3) Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle.

II. Activités scientifiques et résultats de la période 2022-2023.

Le rapport d'études 2023 a été diffusé à tous les membres du COD dans le cadre de sa préparation. Les résultats des études et les événements organisés en 2023 sont présentés selon ces trois axes. Les projets d'études et d'évènement pour 2024 sont également mentionnés.

1. Modéliser une société du vieillissement soutenable.

Présentation de l'axe et des principaux travaux effectués

A partir d'une modélisation macroéconomique s'appuyant sur un modèle à générations imbriquées appelé « Chocs Démographiques et Croissance », ou modèle CDC, la Chaire TDTE évalue l'impact des dynamiques démographiques sur la trajectoire de l'économie française. L'année précédente, le modèle CDC a permis notamment de voir l'effet d'une augmentation des taux d'activité sur l'économie. Il a été prouvé à l'aide de ce modèle qu'une augmentation de 825 000 emplois sur une durée de 10 ans impliquerait un gain de 2% de PIB.

Cette année, le modèle CDC a caractérisé les effets d'une augmentation de l'emploi de 8% lors de la conférence sur « *Les Français et le travail : le divorce ?* ». En démontrant qu'une telle croissance de la quantité de travail, avec des gains de productivité de 0,8% par an, pourrait entraîner un gain d'environ 7 points de PIB en 2032 (environ 150 Mds€), nous avons souligné que cet impact est comparable à une augmentation de la quantité de travail de 5% avec des gains de productivité de

1,3%. La Chaire préconise la répartition de cette hausse entre les jeunes et les seniors, comme elle le soutient dans ses études.

Plus récemment, lors de la conférence du 26 octobre sur « *Le gâchis de l'exclusion des seniors du marché du travail* », le modèle CDC a permis d'évaluer les effets macroéconomiques d'un rattrapage des taux d'emploi des jeunes et des seniors par rapport aux taux allemands. En augmentant le taux d'emploi des seniors de 10 points et celui des jeunes de 8 points, la France pourrait bénéficier de gains économiques importants, atteignant 3 points de PIB en 2032 et jusqu'à 8 points en 2042 dans des conditions favorables. La modélisation suggère que des politiques telles que l'augmentation du taux d'activité des seniors, une meilleure insertion pour la jeunesse, ou des efforts pour accroître la productivité des travailleurs français contribueraient à résoudre certains problèmes macroéconomiques en France.

Programme de recherche 2024 :

- Expliciter le marché du travail dans le modèle CDC.
- Ajouter une variable traduisant le niveau de fertilité dans le modèle CDC

2. Proposer des politiques pour le grand âge.

Présentation de l'axe et des principaux travaux effectués

Face au défi du vieillissement engendré par l'arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom, il est essentiel de trouver des solutions durables pour le bien-être des personnes âgées et le financement de leurs besoins, tout en préservant la solidarité intergénérationnelle. La Chaire TDTE et ses chercheurs se sont penchés sur divers aspects de la perte d'autonomie des personnes âgées à travers des études et des conférences. Leur intérêt s'est notamment porté sur les ressources nécessaires pour éviter des scandales tels que celui d'Orpéa, en mettant en avant des modèles bienveillants, inclusifs et intergénérationnels dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad), ainsi que sur le parcours résidentiel des personnes âgées et les facteurs influençant le maintien à domicile

La chaire TDTE a réalisé cinq études marquantes dans le cadre de cet axe : (1) Un effort très important en faveur de la perte d'autonomie : estimations, bénéfices, financement et harmonie entre générations. (2) Comment rebâtir des carrières attractives dans la santé et le médico-social. (3) Le bien-être en maisons de retraite : Vers un lieu de vie inclusif et intergénérationnel (en partenariat avec Adelis Résolis). (4) La probabilité de rentrer en établissement pour les personnes fragiles et dépendantes. (5) Les déterminants du maintien à domicile des personnes âgées.

Ces études ont été un point d'ancrage dans l'organisation d'une conférence le 30 mai intitulée « *Remettre les Ehpad au cœur de la société* ». Pendant cette conférence, quatre principaux domaines d'action ont été identifiés pour replacer les Ehpad au cœur de la société : promouvoir une approche bienveillante et respectueuse des résidents, prioriser la liberté plutôt que l'enfermement, favoriser l'accompagnement adapté aux besoins individuels, et encourager l'inclusion et l'harmonie intergénérationnelle.

Programme de recherche 2023 :

- Maison de retraite inclusive et intergénérationnelle : quel modèle social et économique ?
- Faut-il favoriser le maintien à domicile pour les personnes âgées fragiles ou dépendantes ? Dans quelles conditions ?
- Quels sont les déterminants de l'isolement des personnes âgées ? Quelles politiques publiques pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ?
- Histoire récente de la perte d'autonomie et de sa prise en charge : repenser l'évolution de ces politiques

3. Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle.

Présentation de l'axe et des principaux travaux effectués

La transition démographique génère des risques de conflits intergénérationnels, particulièrement entre les seniors et les jeunes générations. Il est crucial de comprendre les évolutions économiques, sociologiques et politiques de chaque génération pour prévenir de potentiels conflits. Une caractérisation du bien-être de chaque groupe a été réalisée, identifiant les principaux déterminants du bien-être des jeunes, des actifs et des seniors. L'évolution du comportement d'épargne, notamment la tendance des seniors à épargner davantage et des jeunes à rencontrer des difficultés à épargner, est notable. La Chaire a activement participé à des débats sur l'évolution de la valeur du travail, en publiant des travaux originaux lors de ses conférences portant sur « *Les Français et le travail : le divorce ?* », « *Le travail dans tous ses états* » (en partenariat avec le CESE), et « *Le gâchis de l'exclusion de l'emploi des seniors* », renouvelant ainsi le débat à chaque événement.

En parallèle de travaux s'appuyant sur une riche revue de la littérature, en s'appuyant sur une modélisation probit, la Chaire a originalement mis en lumière les 4 principaux facteurs du maintien en emplois des seniors : (1) L'absence de satisfaction dans le travail diminue de 29% la décision de se maintenir en emploi. (2) Les problèmes de santé psychique diminuent de 8% la décision de se maintenir en emploi. (3) Les problèmes de santé physique diminuent de 4% la décision de se maintenir en emploi. (4) La formation qui, au contraire, augmente de 5% la probabilité de se maintenir en emploi.

Programme de recherche 2023

- Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite (les résultats d'une enquête auprès d'enseignants, en collaboration avec l'UMR)
- Hausse des taux d'intérêt : quelles conséquences sur la transition démographique, la protection sociale et le bien-être des générations ?
- Transitions démographiques en France et en Europe : l'alerte sur les enjeux économiques et la menace de stagnation

III. Discussion générale

Vieillesse accélérée et diminution de la fertilité

L'accélération du vieillissement de la population et la baisse de la fertilité ont des implications significatives sur la société, pourtant, ces phénomènes sont souvent sous-étudiés et négligés. Une des conséquences majeures est la fermeture d'écoles et de maternités. Au cours des 15 dernières années, une baisse exceptionnelle du nombre de naissances a été constatée, soulevant des interrogations sur la nature inéluctable de cette tendance et sur les mesures possibles pour y remédier. L'incertitude persiste quant à savoir si cette évolution est conjoncturelle ou structurelle. Dans le contexte d'un système de retraites par répartition, il est crucial de se pencher à la fois sur le vieillissement imminent de la population française et sur les impacts induits par la faiblesse des taux de fertilité.

De ce fait, un sujet original pourrait être étudié :

- Analyser les éventuelles corrélations entre la tendance à la baisse du nombre de naissances et les politiques sociales et fiscales mises en place.

La place des nouvelles technologies dans la gestion du vieillissement

La recherche économique sur l'impact des nouvelles technologies dans les sociétés vieillissantes revêt une importance cruciale face aux défis démographiques actuels. Bien que certains pays, comme le Japon, aient adopté la technologie comme moyen de gestion du vieillissement, les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints. Parallèlement, l'acceptation croissante des nouvelles technologies pour accompagner le vieillissement soulève la question de savoir si cela entraînera une transformation radicale de notre société en une société de services entièrement dépendante de l'IA et des technologies. Face à ce potentiel changement sociétal, il est pertinent de se demander si c'est réellement ce que nous souhaitons, et si nous ne sommes pas à l'aube d'un véritable tournant, à l'image des transformations passées, telles que l'ère industrielle.

Il serait alors intéressant d'étudier deux sujets :

- Modéliser les impacts économiques et sociaux de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'accompagnement des personnes vieillissantes
- Les nouvelles technologies sont-elles un outil efficace dans la gestion de la perte d'autonomie ?

Financement des transitions

Les débats actuels mettent en lumière une perspective marquée par un certain manque d'optimisme dans les politiques d'investissement françaises, particulièrement en ce qui concerne les nouvelles technologies. L'urgence se fait sentir quant à la nécessité d'adopter une mentalité plus audacieuse pour encourager les financements nécessaires à ces transitions cruciales. Un aspect clé de cette réflexion concerne l'exploitation du patrimoine considérable détenu par les baby-boomers, qui

devrait inévitablement se déverser sur la société sous forme d'héritage. La recherche de solutions pour mobiliser ces patrimoines dans le financement des transitions apparaît ainsi comme une nécessité impérieuse. Face à ces enjeux, il devient crucial d'explorer des mécanismes innovants, susceptibles de transformer ces réserves de richesses en moteurs essentiels pour soutenir la transition vers des technologies plus durables et des modèles économiques orientés vers l'avenir. Ce changement de perspective et d'approche dans l'utilisation des patrimoines des baby-boomers peut jouer un rôle déterminant dans la dynamisation des investissements nécessaires pour catalyser le progrès technologique et les transitions vers un avenir plus soutenable.

IV. Budget

Les résultats de l'année 2023 sont positifs. Le total produit est de 696 515 euros et le résultat atteint les 146 450 euros.

Les dépenses se divisent entre :

- L'administration et la coordination qui représentent 129 637 euros.
- Les projets de recherche qui représentent 372 535 euros.
- La diffusion et la valorisation de la recherche correspondant en particulier aux événements et aux conférences qui ont eu lieu sur l'année 2023, représentent 47 892 euros.

Pour 2024, le renouvellement des conventions a été lancé. Les partenaires actuels ou futurs seront contactés prochainement.

6. SYNTHÈSE DES CONFÉRENCES

6.I. AGIR POUR LE GRAND ÂGE

« Agir pour le grand âge »

Conférence

Amphithéâtre de la SCOR, jeudi 7 mars 2024.

Ouverture

Philippe Trainar, Directeur de la Fondation SCOR pour la Science.

La Fondation SCOR est très heureuse d'accueillir cette conférence sur le grand âge, un sujet très discuté, mais qui a besoin de réponses concrètes au regard de la transition démographique en cours. La SCOR est déjà très engagée sur ce terrain en tant que premier réassureur mondial de la dépendance.

Jean-Hervé Lorenzi, Titulaire de la Chaire TDTE.

La Chaire TDTE estime, à travers un modèle des plus solides, que les dépenses entraînées par le choc démographique vont s'élever à environ 100 milliards d'euros en 2030. Ce à quoi il faut ajouter les coûts du choc climatique et du choc numérique, soit entre 50 et 100 milliards annuels. L'Etat ne peut, vu son déficit, supporter le financement de cette fourchette basse que sont ces 150 milliards nécessaires pour faire face à ces transitions. Comme la Chaire l'a démontré, améliorer considérablement l'employabilité des jeunes et des seniors permettrait de corriger dans le bon sens les finances publiques. Mais le sujet abordé aujourd'hui est tout autre, qui est l'objet d'un profond déni en France : le vieillissement de la population. Agir pour le grand âge, c'est prendre à bras le corps la question de la dépendance, faire preuve d'imagination pour échauffer des propositions, des solutions dont la société a un besoin urgent.

Olivier Pastré, Directeur scientifique de la Revue d'économie financière.

La Revue d'économie financière consacre son dernier numéro à la dépendance, un sujet nouveau pour elle, mais dont elle pose ici un réel diagnostic et soumet des propositions essentielles. C'est là se concentrer sur une question qui doit faire l'objet d'un débat démocratique, un débat qui peut être

hypothéqué par les prochaines élections présidentielles. La Revue a ceci de particulier qu'elle se veut ouverte sur le monde en invitant, pour moitié, des auteurs étrangers dans ses pages ; qu'elle tente toujours, bien qu'elle soit programmée un an à l'avance, de se monter pionnière dans les débats qu'elle soumet aux lecteurs. Traiter de la dépendance aujourd'hui en est une nouvelle preuve.

Keynote

Jean-Pierre Aquino, Délégué général de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie.

Cette Keynote est un « plaidoyer pour une prévention inclusive ». Financer la perte d'autonomie, c'est bien ; financer sa prévention, c'est mieux. Vieillesse oblige, la société doit trouver les moyens pour qu'il soit une réelle opportunité pour le plus grand nombre. Il est vrai que notre temporalité a changé, que l'on vit plus longtemps, que l'on fait des études plus longues et des enfants plus tard, que l'on prend sa retraite et que l'on hérite plus vieux.

Or, selon la DRESS, l'espérance de vie en bonne santé plafonne. En cause, selon l'Institut Montaigne : l'absence de stratégie ambitieuse de prévention qui, pour la Cour des comptes, coûte très chère. Selon ses calculs, le gain d'une année d'espérance de vie en bonne santé ferait économiser un milliard d'euros à l'assurance maladie. D'où l'importance de la prévention, la plus précoce possible et la plus inclusive, soit « médico-psycho-éco-environnementale ». Cette approche holistique est plus que contrariée par le fonctionnement en silo d'opérateurs nombreux et dispersés, une perte d'efficacité pour le 1,5 milliard dépensé par ces organismes.

Autre urgence à traiter : les pertes d'autonomie évitables ou réversibles. Il est question ici d'aménagement, de transports, d'urbanisme, mais aussi de médecine par trop centrée sur le curatif. Un espoir, néanmoins : le grand programme porté par le CHU de Toulouse sur la prise en compte de la fragilité, repris par le projet de loi comme devant être généralisé. Et la dynamique de progrès que représentent la gérosience, la médecine prédictive ou l'épigénétique qui montre combien l'environnement et le mode de vie modifient la trajectoire du génome. Le parcours de prévention doit donc être mené tout au long de l'existence, selon des pratiques démontrées scientifiquement.

Enfin, comment créer une société de la longévité, faire du bien vieillir un projet de société ? Certes par une meilleure structuration de la prévention devenue inclusive, par un souci prégnant de la précarité et de l'isolement aux conséquences catastrophiques, par une évolution de la médecine aujourd'hui encore par trop hippocratique ; mais aussi par un nouveau regard porté sur les personnes âgées et sur leurs interactions avec la cité, par un effort conjoint de la société et de l'individu car, comme l'a écrit Romain Rolland : « la fatalité est l'excuse des gens sans volonté ».

Table ronde n°1 : Quelles perspectives démographiques pour la dépendance ?

Pierre Pestieau, Professeur émérite, Université Catholique de Louvain.

L'allongement de la vie impacte bien plus la dépendance que les retraites ou la santé. La part des plus de 80 ans va passer de 3,4% aujourd'hui, à 6,5% en 2050 et 9,3% en 2100. Autres changements : la baisse de la fécondité va entraîner la réduction du nombre des aidants naturels, ce que fait aussi la mobilité toujours plus grande des nouvelles générations.

Ce tableau n'invite pas à l'optimisme si on lui ajoute encore la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé et l'évolution des valeurs familiales en proie à cet impératif qu'est l'autonomie de l'individu. Dans ce contexte, le rôle de l'assurance semble bien aléatoire à l'avenir et celui de l'Etat des plus difficiles : que peut-il face à des dépenses dont la part dans le PIB, selon le scénario de dépendance retenu, double ou triple dans les 50 prochaines années ? Et ce, d'autant plus que la dépendance est l'état où sévit les inégalités les plus fortes et que la puissance publique semble s'adresser le plus souvent à une classe moyenne éduquée.

Marie Grosset, Secrétaire générale du Haut-Commissariat au Plan.

En menant des travaux l'année dernière sur le vieillissement et le besoin de logement pour les personnes âgées, le Commissariat au plan a souhaité prendre en compte la diversité des situations permettant ainsi d'apporter des réponses différenciées. Sans remettre en cause ce principe qu'est l'égalité d'accès aux soins et, donc, de lutter contre les déserts médicaux.

L'approche sociologique montre ainsi que 90% des baby-boomers désirent vieillir à domicile ; l'approche territoriale illustre que l'espérance de vie sans incapacité varie selon les régions, 75 ans dans la Nièvre, 85 ans dans le Gers ; que les difficultés sont plus importantes dans un territoire où le nombre des personnes âgées est supérieur à celui de la population active.

La planification ne peut se faire qu'au plus près du terrain en jouant la coordination contre la multiplicité des acteurs et des secteurs (soins, transports, formation, médico-social..) qui, de fait, interagissent. Seule une approche holistique, malgré tous les freins qu'elle peut rencontrer, peut apporter une solution, comme dans ces zones abandonnées par l'économie et qu'une réindustrialisation peut revitaliser. Revoir notre conception de la dépendance et de la vieillesse passe sans doute par la construction d'une société plus solidaire.

Laurence Cristol, Députée et rapporteure de la loi « Bâtir la société du bien vieillir en France »

La transition démographique est d'autant plus délicate qu'elle se déroule dans une France qui affronte la désertification médicale, celle des généralistes, des spécialistes, des professions paramédicales ou d'aide à domicile. On ne peut répondre à ce défi que de manière transversale, ce qui suppose simplifier, par exemple, l'accès aux soins d'urgence, soit ces Services d'accès aux soins (SAS) qui vont ouvrir dans chaque département ; ou structurer le territoire via les CPTS, les communautés territoriales de santé, qui organisent les relations entre public et privé, EHPAD et soins à domicile.

Un changement profond est à l'œuvre dans les professions touchées de plein fouet par la COVID comme au sein des familles où les aidants se font moins nombreux. Autant de raisons pour faire de la prévention une priorité, qui donne de la vie aux années. Seule une loi de programmation permet de définir les axes à suivre et d'octroyer les moyens nécessaires, ce qu'ont fait l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Table ronde n°2 : Des EHPAD à visage humain ?

Claude Jeandel, Professeur des universités, gériatre.

La perte d'autonomie revient à être incapable d'accomplir les actes de la vie quotidienne, ce qui est très différent de la dépendance cognitive, l'incapacité à procéder à des choix. La question posée aujourd'hui relève moins de la transition démographique que l'espérance de vie sans incapacité. Celle-ci est loin de rattraper l'espérance de vie globale, 15 années les séparent, ce qui donne à la prévention tout le rôle qu'elle a à jouer pour comprimer la morbidité.

C'est là où la transition épidémiologique s'avère centrale. Si l'on prend, en effet, les personnes atteintes de maladies neuro-évolutives, première cause de perte d'autonomie, elles vont passer de près d'un million aujourd'hui à 1750 000 en 2030. Ce qui se répercute sur les EHPAD. 20 ans après leur création, ils doivent faire face à une nouvelle population, 60% de GIR 1 et 2, qui ne peut réintégrer son domicile à sa sortie de l'hôpital. Et leurs anciens résidents préfèrent aujourd'hui rejoindre les résidences seniors.

C'est bien dans les EHPAD, face à des polyopathologies, que l'on a les métiers parmi les plus riches, les actes à forte valeur ajoutée. Reste à l'encadrement de donner envie à ses jeunes soignants d'y rester.

Laure de la Bretèche, Directrice déléguée des Politiques sociales de la Caisse des Dépôts et présidente d'Arpavie.

Avec les EHPAD, on touche à une vérité humaine qui est, dans nos sociétés, un tabou : « Tous les hommes sont mortels » comme Simone de Beauvoir intitulait un de ses livres. D'où l'effacement de nos concitoyens lorsqu'ils ont découvert, lors d'une crise, que ces établissements accueillent des personnes en fin de vie. Or il faut reconnaître cette vocation aux EHPAD comme celle de s'occuper de pathologies très lourdes, en particulier cognitives. Ils n'ont rien de commun avec les maisons de retraite d'autrefois, une époque où l'espérance de vie était moins longue.

La Caisse des Dépôts a entrepris ce travail de réhabilitation des EHPAD qui est une infime partie du parcours résidentiel des personnes âgées, parcours auquel elle a accordé un plan d'aide de 3,5 milliards. Ces établissements, on le sait, ont une vocation autre que celle de leurs débuts. Les soins comme l'attention donnée aux résidents ont pris une place très importante, ce qu'il faut transmettre à un personnel qui doit être formé à la vie qui prend fin. Arpavie a ainsi lancé des comités réunissant familles et patients pour redonner toute sa place à la psychologie et ce qu'elle suppose de savoir et de reconnaissance sur chaque résident.

Delphine Mallet, Directrice générale adjointe de DomusVi.

Notre mission fondamentale est de transformer ces institutions collectives et médicalisées en lieux de vie. Ce qui ne peut se faire qu'en partant de l'individu, de la reconnaissance de son individualité, que ce soit les résidents, le personnel ou les familles. Le projet de DomusVi peut se résumer ainsi : l'humanité partagée.

Or dans un monde écrasé par les procédures, où l'on cherche le risque zéro, nos 2600 établissements ont toute la latitude pour prendre, chaque jour, les décisions que leurs équipes jugent nécessaires. Cette responsabilité est un précieux atout pour fidéliser et faire évoluer le personnel, d'agent hôtelier à aide-soignant, d'aide-soignant à infirmier et d'infirmier à directeur.

Table ronde n°3 : Quel avenir pour le maintien à domicile des personnes âgées ?

Laurent Garcia, Fondateur de l'Observatoire du Grand Âge.

Depuis 2018, l'impression qui se dégage est que l'on tourne en rond. Or on ne peut avancer que dans la mesure où il existe une autorité administrative indépendante, chargée de contrôler des EHPAD, ce que ne peut faire l'ARS faute de moyens. Et comment surveiller ces baby-boomers qui souhaitent vieillir à

domicile ? Il n'y a pas à trancher entre le privé, l'associatif ou le domicile, en sachant que cette dernière solution est très onéreuse, jusqu'à 8000 euros par mois.

Si le monde des EHPAD réserve d'excellentes ou de très mauvaises surprises et ce, en fonction de la place faite à l'humain et à la bienveillance vis-à-vis des résidents comme du personnel, le nerf de la guerre à venir repose sur les investissements que l'Etat doit financer. Sans eux, le risque est grand de voir le débat se perpétuer.

Jérôme Schoenmaeckers, Professeur d'économie, Université de Liège.

Quelques données tirées d'enquêtes semblent infirmer le postulat selon lequel on vieillirait mieux chez soi. D'après une étude finlandaise, les personnes limitées dans leur vie quotidienne sont à priori plus heureuses en institution qu'à domicile. Et à reprendre l'enquête SHARE européenne, les résultats sont peu concluants : si les personnes du même âge déclarent en majorité être mieux chez elles, cet avis n'est pas partagé de la même façon dans tous les pays.

Mais le cas hollandais du buurtzorg, les « soins de quartier », donne au virage domiciliaire une solution satisfaisante si l'on fait abstraction de la taille très modeste de ce pays. Limiter les soins, et donc les trajets, à une circonscription et en attribuer la charge et le contrôle à un seul opérateur permet aux personnes âgées de rester chez elles sans avoir à trop dépenser.

Kevin Genna, Responsable de la modélisation Chaire TDTE.

Une étude de la Chaire TDTE montre que le maintien à domicile est plus avantageux pour les GIR 4 à 6, ce qui est loin d'être le cas pour les GIR 1 et 2. Quant aux GIR 3, tout dépend de l'aménagement du logement et de la proximité des services indispensables à la vie quotidienne. Un rapport du gouvernement britannique illustre ce scénario : les 65-70 ans quittent Londres pour s'installer au bord de la mer, mais sont obligés de déménager à nouveau quand, le grand âge venant, ils ont besoin de soins et de logement adapté.

En France, selon les modèles de la DRESS ou les prédictions de la Chaire TDTE, les 2,7 millions personnes de GIR 1 à 4 actuels vont passer à 3,2 millions en 2030. Une croissance que ne peuvent absorber les EHPAD qui disposent de 600 000 places. Inventer d'autres solutions revient à développer l'habitat partagé, intergénérationnel, mais aussi à privilégier ces étapes intermédiaires que sont les résidences autonomie et résidences seniors, étapes qui peuvent repousser l'entrée en dépendance.

Table ronde n°4 : Quelles évolutions à prévoir pour le statut des aidants informels ?

Léa Toulemon, Économiste senior, IPP.

Selon la DRESS, les aidants sont au nombre de 5,7 millions, dont 300 000 mineurs, ce qui représente 10% de la population. Leur âge moyen tourne autour de 60 ans et leur sexe est plutôt féminin. Par aide, il faut entendre aussi bien un soutien moral que financier, mais surtout un appui déterminant dans la vie quotidienne des aînés comme les tâches domestiques, les soins, la gestion administrative. La population des aidants est très hétérogène. Par exemple, si plus de la moitié ne consacre à cette aide que 5 heures par semaine, 10% dépassent les 20 heures hebdomadaires.

Les dispositifs mis en place depuis les années 2000 ne sont guère connus, et donc utilisés, comme le droit au répit. Les aidants, en effet, ont du mal à s'identifier comme tels ou pensent que leur soutien n'est que temporaire...

Christophe Harrigan, Directeur général de La Mutuelle Générale.

Etre aidant est fonction de l'âge, mais aussi du handicap et de la maladie. C'est donc un statut transgénérationnel, mais aussi une charge lourde de responsabilité dans la mesure où perdre son travail revient à basculer dans la précarité, pour soi et pour l'aidé. Entre 40% et 50% des aidants sont salariés, et 70% d'entre eux sont des femmes, qui ne veulent pas l'avouer, soit à eux-mêmes, soit à leur entreprise de peur d'être jugés moins performants, d'être ostracisés. Le regard de la société doit changer, celui de l'aidant aussi.

Les entreprises doivent faire preuve de bienveillance, reconnaître les soft skills que développent les aidants, aller au-delà des dispositifs légaux comme souscrire des services d'aide à leur intention, privilégier le télétravail... Expérimenter aussi ce nouveau métier de « tiers aidant », à la jonction entre aides externes et internes à l'entreprise, pour les accompagner au quotidien.

Michel Chassang, Vice-président CESE.

Le nombre de « proches aidants », d'« aidants familiaux » et non « informels », s'élève à 10 millions dont 4 millions se consacrent à leur conjoint âgé ou leurs aînés. Or les enfants qui aident leurs parents sont le plus souvent en activité, doivent concilier la vie au travail et la vie privée. Au lieu d'être tentées par la discrimination, les entreprises auraient tout intérêt à prendre en compte, malgré quelques inconvénients comme les retards, les compétences dont les aidants doivent faire preuve : gestion des problèmes complexes, facilité à travailler avec les autres, développement d'une intelligence émotionnelle...

Quant à la loi Grand Age, elle est loin, avec ses 14 milliards, des estimations du CESE : 20 milliards d'euros. Des recettes qu'il faut trouver dans une loi pluriannuelle de financement. En guise de conclusion, il est nécessaire de souligner le rôle de la prévention pour retarder l'entrée en dépendance, de découvrir ce monde qui existe entre le domicile et l'EHPAD, par trop méconnu, et de ne pas prendre le domicile comme une panacée.

Table ronde n°5 : Quel nouveau financement de la dépendance ?

Alain Villemeur, Directeur scientifique de la Chaire TDTE.

La Chaire TDTE estime à 20 milliards le coût de la dépendance à l'horizon 2040. Une somme destinée à relever trois défis. Celui des EHPAD et de leur encadrement qui devrait passer de 0,6 soignant par résident à 0,9, soit l'embauche de 400 000 personnes. Une embauche possible si l'on augmente les salaires et améliore les conditions de travail des aides-soignants. Pour 2030, le coût revient à plus de 10 milliards d'euros.

Pour mobiliser cette somme, plusieurs pistes sont possibles et complémentaires. L'assurance dépendance, en premier lieu, dont les assureurs ont acquis une vraie expérience. Elle peut abonder, pour moitié des sommes investies, 9 à 10 milliards par an du budget prévu. Cette assurance devrait devenir obligatoire à 40 ans. La liquéfaction du patrimoine des séniors est une autre option, patrimoine estimé à 4000 milliards d'euros. Enfin, une imposition sur les successions et, pourquoi pas ?, sur les patrimoines les plus élevés.

Véronique Fossoul Directrice Développement Protection Sociale de CNP Assurances.

L'assurance dépendance qui existe depuis de longues années a montré ses limites. C'est une des raisons pour lesquelles la CNP propose pour la fonction publique, selon le modèle de répartition, une couverture dépendance incluse dans celle, complète, de la sécurité sociale. Et ce dès l'entrée dans la vie active. Cette solution qui suppose une vraie mutualisation et donc, un prix des plus abordables, est presque indolore pour une population dont le revenu moyen n'est pas très élevé.

Ce modèle permet de couvrir les différents GIR au moment où la retraite ne peut le faire. Mais il a été fragilisé par les réformes de la protection sociale complémentaire de la fonction publique, qui désolidarisent le risque court et le risque long dans la santé. Malgré ce contretemps, la CNP persévère et intègre désormais la prévention dont le retour sur investissement est très important.

Laurent Permase, Président du directoire SOFIAP.

La SOFIAP, filiale de la Banque Postale et de la SNCF, est connue des salariés des entreprises contractantes pour faciliter l'accès à la propriété. Aborder la dépendance est un vrai New Deal dont il faut planter le décor à la manière de Roosevelt. Dans un premier temps, la SOFIAP a élaboré un dispositif avec les entreprises pour financer l'aménagement du domicile. Elles ont très bien compris l'employabilité des aidants à la clé de ce « tiers payeur » qui se développe.

Quant au financement de la dépendance, le sujet à aborder n'est autre que la transmission du patrimoine. Monétiser 30% d'un bien immobilier revient à recevoir 30% de celui-ci sous forme de rente mensuelle, un complément de pension non fiscalisé pratiqué par l'Australie. Cette éducation financière passe par le notaire qui détient un mandat de protection future, ce qui évite bien des dérives.

Jean-Philippe Lavergne, Directeur Marché français Vie de la SCOR.

Le modèle assurantiel a le mérite d'exister sur la dépendance, mais les solutions qu'il apporte sont très en deçà de ce qu'il pourrait donner en termes de complémentaire. Le risque dépendance représente là un peu moins d'un milliard d'euros, soit un étiage bien plus bas que pour les autres risques. La dépendance, un enjeu sociétal des plus grands, en reste à un marché de niche. Il est vrai que c'est un risque émergent dans la psychologie collective, qu'il n'advient qu'assez tard. Un risque spécifique, progressif, mais inéluctable.

La réassurance offre des alternatives pour financer le risque de perte d'autonomie. Mais elle le fait aujourd'hui de manière très résiduelle, néanmoins toujours à l'équilibre.

Stéphane Penet, Directeur général Adjoint de France Assureurs.

France Assureurs et la Mutualité française portent depuis six ans un projet destiné à réduire le reste à charge en cas de dépendance. Ce partenariat permet de dépasser le plafond de verre rencontré par les produits de capitalisation. La « magie » de la mutualisation opère, par le nombre, sur le coût de l'assurance. Ce concept suppose de faire adhérer toute personne de plus de 42 ans.

Soit tout contrat d'assurance santé intègre, à cet âge, une garantie dépendance, soit celle-ci devient force de loi. Avec ce système par répartition, alimenté par le plus grand nombre, la prestation est de 500 euros mensuels pour les GIR 1 et 2 et ce, pour une cotisation de 18 euros par mois. Enfin, dernier avantage : les contrats sont cédés à un pool de marché qui mutualise le risque et garantit leur portabilité. Avec une gouvernance collégiale, ce dispositif à l'équilibre est transparent car exempt de toute concurrence.



Conclusion

Jean-Hervé Lorenzi, Titulaire de la Chaire TDTE.

Cette conférence est une première, par la richesse des sujets abordés et des interventions. Je tiens à remercier les intervenants, le public venu très nombreux, ainsi que nos deux partenaires, la SCOR qui nous a hébergés et la Revue d'économie financière.

6.2. NATALITÉ EN BAISSÉ : LE CHOC

« Natalité en baisse : le choc »

Conférence

organisée par la Chaire Transitions Démographiques, Transitions Économiques.

Caisse des Dépôts, salle Solférino,

le 28 mai 2024.

Introduction

Isabelle Laudier, Responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts.

Les enjeux de la baisse de la natalité, et donc du vieillissement, intéressent au premier chef la Caisse des Dépôts qui a noué un partenariat avec la Chaire TDTE depuis les origines. Son Institut pour la recherche a pour vocation, en effet, de soutenir les travaux en lien avec ses métiers et ses priorités stratégiques que sont la transformation écologique, les souverainetés industrielle, énergétique et numérique et, enfin, la cohésion sociale et territoriale. Le vieillissement impacte l'activité de la Caisse qui gère les régimes de retraite publique, le compte formation et qui, désormais, s'investit sur le 4^{ème} âge, la dépendance et le secteur des EPHADS.

Jean-Hervé Lorenzi, Titulaire de la Chaire TDTE.

La Chaire TDTE travaille sur la transition démographique à l'œuvre en France, c'est-à-dire le vieillissement de la population, mais aussi la chute brutale de la natalité qui est passée en 10 ans de 2 à 1,68 enfants par femme. Il y a eu une sorte de déni de ce fait démographique majeur dont la Chaire est la première à s'emparer, suivant là l'enseignement de Fernand Braudel pour qui l'histoire de l'humanité est celle de sa démographie. Cette baisse des naissances, si elle se poursuit, aura un impact déterminant sur l'économie. Elle soulève, en effet, non seulement la question délicate de l'immigration, mais aussi celle cruciale de la stagnation, un concept développé par de grands économistes américains. Selon les calculs de la Chaire, le

montant des dépenses supplémentaires généré par le vieillissement va s'élever, dès 2030, à 90 milliards d'euros. Sans oublier la question des retraites qui va s'avérer des plus douloureuses.

Keynote : l'Europe face à la baisse de la natalité.

Éric Le Boucher, éditorialiste aux Échos et à L'Opinion, co-fondateur de Slate.fr.

Parler de démographie ne peut se faire sans donner quelques chiffres. Sur le temps long, la natalité en France n'est que de 1,6% de 1750 à 1950 alors qu'elle croît du triple en Allemagne et en Italie sur la même période. En revanche, à partir de la fin du second conflit mondial, elle remonte en tête du classement européen, une « exception française » qui est aujourd'hui en voie de disparition. La pandémie du COVID a concrétisé une chute en tendance, où le solde entre les naissances et les décès est très faible, une évolution partagée par l'ensemble des pays riches et plus rapide que prévue par les démographes.

Les politiques s'affolent désormais. Trump évoque la fin d'une civilisation, Macron parle de réarmement démographique. Or, pour The Economist paru cette semaine, les politiques natalistes n'ont jamais été suivies d'effets. Le monde d'aujourd'hui est un monde de vieux, ce qui est absolument nouveau. Si en France, une personne sur 5 a plus de 65 ans et une sur dix, plus de 75 ans, c'est aussi vrai en Europe, en Asie comme au Japon ou en Chine depuis dix ans. Seule l'Afrique échappe à ce scénario.

Quel est le coût de ce nouveau monde où les inactifs sont plus nombreux ? Son effet sur la croissance ? Quel est le système économique, social et budgétaire capable de le supporter ? Que ce soit l'éducation, la santé, le travail, les retraites, tout notre système est à reconsidérer et à réorganiser de manière pérenne.

Table ronde 1 - La France face à la baisse de la natalité.

Alain Villemeur, directeur scientifique, Chaire TDTE.

Depuis le pic de 2010, de 2,5 enfants par femme, la fécondité ne cesse de baisser en France, jusqu'à 1,68 en 2023, dans la moyenne européenne. Si cette même évolution se poursuit, elle atteindra 1,3 dans 13 ans, un taux qui se rapproche de celui du Japon ou de l'Italie dont on connaît les conséquences désastreuses. L'économie nippone est, depuis 2008, en stagnation, voire en décroissance du PIB, un destin que partage l'économie italienne. Si la relation entre le taux de fécondité et la situation économique ne fait aucun doute, il ne faut pas

pour pourtant penser que la baisse de la natalité est inéluctable, ce qu'illustrent les récents exemples de l'Allemagne ou la Tchéquie.

Néanmoins, avec un taux à 1,3, avec donc un à deux millions d'actifs en moins et plusieurs millions de retraités en plus, la France sera incapable de faire face à la question insoluble des retraites. A moins qu'elle améliore radicalement le taux d'emploi des 55-64 ans aujourd'hui de 57%, suivant là des pays comme l'Allemagne (72%) ou la Suède (77%) ainsi que celui, en panne, de la jeunesse. A moins qu'elle accepte que le système par répartition soit en partie obsolète et que la capitalisation soit à la fois un complément de retraite nécessaire et un levier de la croissance.

Kevin Genna, responsable de la modélisation, Chaire TDTE.

Le modèle de la Chaire TDTE « Choc démographique et croissance harmonieuse » permet de faire des projections macroéconomiques suite à la baisse du taux de fécondité. Il prend le scénario de l'INSEE, de 1,8 enfant par femme, qui passe à 1,68, comme c'est le cas aujourd'hui, mais qui se stabilise dans les 50 années à venir. Ce passage se traduit dans 20 ans par une perte de richesse de l'ordre de 1,5 à 2 points de PIB, soit à l'horizon 2040/2050 un déficit de 35 à 50 milliards d'euros.

A envisager une baisse à 1,3, la situation économique se détériore à un tel niveau que le PIB passe à moins de 3 ou 5 points. Le déclin de la population active conjugué à un ratio de dépendance qui augmente impacte ipso facto le financement des retraites. Si l'on en reste, bien sûr, aux taux d'activité actuels. D'où la nécessité d'augmenter l'emploi des seniors, en particulier ceux qui ne sont ni en emploi, ni au chômage, ni à la retraite ; de faciliter l'accès au marché du travail des jeunes, en particulier de ces 10 à 12% de NEETS (ni en études, ni en emploi, ni en formation).

Jean Viard, sociologue et éditeur.

C'est à une rupture anthropologique que nous assistons, qui n'est rien de moins que la remise en cause de la place de l'homme et de la femme dans la société. Une rupture au regard de la période industrielle où chaque genre était cantonné à une figure héroïque. L'homme à celle du travailleur, du soldat ; la femme à celle qui ordonne le foyer. Ces schémas fondamentaux se sont inversés dans la mesure où les femmes, par l'éducation et le travail, ont

gagné leur autonomie financière et, partant, le choix de faire ou non des enfants. Cette rupture n'est pas synonyme de « décivilisation », mais de changement de civilisation.

63% des bébés naissent hors mariage, 40% des logements sont occupés par des mères seules avec enfants, 18 à 20% d'entre eux sont issus des anciennes colonies sans avoir vraiment accès aux études... Un élément positif : le rapport des pères à leur progéniture est passé du régime de l'autorité à celui du plaisir. Ce qui donne raison aux 35 heures voulues par Edmond Maire, soit permettre aux deux parents de partager leur temps entre le travail et l'éducation de leurs enfants.

Où peut-on augmenter la « productivité bébé » ? Sans doute via l'immigration si l'on veut bien créer des crèches et des cycles de formation dans les quartiers populaires. La France a, en effet, potentiellement 700 millions locuteurs francophones. Peut-être, aussi, via les couples recomposés qui appartiennent à des milieux aisés. En aucun cas en « militarisant » le sujet ou en le rabattant sur un strict enjeu économique. Quelques pistes : donner sa place au père en transformant l'école dite maternelle en école de la petite enfance ; penser la liberté de la reproduction, donc de faire un enfant, d'avorter, d'avoir recours à la PMA. Bref, être à l'écoute des attentes, nouvelles, au lieu de les ignorer.

Jean-François Copé, Maire de Meaux et ancien ministre.

Le non-dit sur cette question essentielle est tel qu'aucun discours politique ne l'aborde. Or, s'il y a un sens à donner à l'engagement politique, c'est bien de réfléchir sur la société que des décisions publiques peuvent contribuer à promouvoir. L'éloignement caractéristique du personnel politique des réalités concrètes interdit d'apporter les bonnes réponses. Dans un pays qui était le mieux loti en matière de politique familiale, quel non-sens constitue la suppression de l'universalité des allocations familiales ! Il est vrai qu'un véritable arsenal de mesures a été édifié en faveur des plus modestes, mais seul l'échelon local est capable de le gérer.

Au lieu d'évoquer un réarmement, l'urgence est de comprendre le pourquoi de cette baisse de la natalité. Ce qui revient à prendre en compte une sorte de psychanalyse de groupe, soit ce contexte d'insécurité globale dans lequel évolue le monde occidental. Une insécurité née de l'électrochoc qu'a été l'épidémie du Covid, de la crise géopolitique qui réactualise le tragique de la guerre, du changement climatique qui fait craindre le pire aux jeunes générations.

Au lieu d'élaborer un discours capable de souligner la chance qu'a toujours l'Occident, de rassurer les populations en prenant des décisions à long terme, les politiques observent un

silence qui est perçu comme un signe de leur inutilité. Or sur ce sujet majeur qu'est la baisse de la natalité en France, les solutions existent, qu'elles passent par le travail, les retraites, l'organisation de la vie en collectivité. Reste à mieux les faire connaître et partager.

Table ronde 2 - Baisse de la natalité : des sociétés sous le choc ?

Hervé Le Bras, démographe et historien, chercheur émérite à l'INED.

L'indice de fécondité permet d'identifier les raisons de la baisse de la natalité. Il illustre, d'une part, une réelle convergence européenne depuis une dizaine d'années, autour de 1,5, après avoir réduit ses écarts depuis 1990 entre les pays où il était élevé comme la France, l'Europe du Nord, et ceux où il était faible, l'Allemagne ou le Portugal. Ce nouvel indice de 1,5 correspond à un nombre élevé de couples avec un seul enfant, un modèle stigmatisé dans la France de l'Après-guerre. Des enfants que l'on fait aussi plus tard.

Autre facteur de baisse : la sécularisation ou la chute de l'affiliation en France à la religion catholique, passée de 43% en 2008 à 25% en 2019 chez la population âgée de 18 à 49 ans. Enfin, l'évolution des ménages et de la ménagère. Dans les années 1990, dans la tranche d'âge des 25-34 ans, Les hommes étaient légèrement plus nombreux à détenir un diplôme supérieur à Bac+2. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le nombre de femmes diplômées du supérieur dépasse de 10 points celui de leurs homologues masculins. Elles sont donc bien moins tentées de sacrifier leur carrière professionnelle, en particulier dans le sud européen. Ce qui ne veut absolument pas dire que les hommes prennent leur relève au domicile.

Néanmoins, avec sa moyenne de 1,5, l'Europe est loin devant les pays de l'Asie du Sud-Est. Les taux de 1,1 en Chine, de 1,06 à Taïwan, de 0,87 en Corée, imprévisibles, peuvent entretenir l'idée d'un « fertility trap ».

Hélène Périvier, économiste à l'OFCE et vice-présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Peut-on parler de choc quand on sait que le taux de fécondité actuel est le même que celui des années 1990 ? Il est vrai que le XXème siècle a vu les aspirations changer, l'émancipation de l'individu vis-à-vis des normes familiales et de genre se préciser et le contrôle par les femmes de leur corps devenir une réalité.

A comparer les pays européens, ceux qui proposent une bonne articulation entre vie professionnelle et vie familiale connaissent une fécondité bien plus dynamique que ceux qui en restent à un modèle conservateur. D'où l'importance des politiques publiques. Car le frein réside bien dans la distorsion entre le désir légitime des femmes de s'émanciper par leur travail et l'absence d'investissement des hommes dans la sphère familiale. Les enquêtes sur l'emploi du temps montrent que la naissance d'un enfant entraîne une très forte réduction des revenus d'activité féminins, ce qui va à l'encontre de l'évolution nécessaire du rôle socio-économique des femmes dans la société.

Parmi les politiques publiques, celle du logement est prioritaire car le parc immobilier est loin d'avoir suivi l'évolution des ménages. C'est l'un des freins matériels qui peuvent expliquer la baisse de la natalité, un déterminant qui touche aussi une question plus large, celle de la population. Ce dernier sujet ne peut être abordé sans prendre en compte les flux migratoires, l'accueil de ces populations, leur intégration sur le marché du travail. Ce n'est pas un hasard si le Haut Conseil auquel j'appartiens a émis un avis négatif sur la loi Immigration de janvier. Il sait combien ces personnes sont indispensables au métier d'aide à la personne, aux individus âgés comme aux enfants.

Sybilie Le Maire, fondatrice du Club LANDOY.

La mission du Club est de fédérer les grandes entreprises autour des impacts sociétaux de la transition démographique, soit la baisse de la natalité et l'allongement de la durée de vie. Les enjeux de cette transition ne sont autres, en effet, que la productivité et le « sourcing » de talents.

Si les femmes ont réussi leur entrée sur le marché du travail, ce qui a permis de maintenir en France le niveau de productivité, elles sont encore victimes d'une inégalité financière qui explique leur plus grande pauvreté lors de leur passage à la retraite. En effet, les inégalités de salaire, 16% en moins que les hommes à équivalent taux plein dans le privé, perdurent en vertu d'un système qui favorise l'infidélité des salariés entre 28 et 38 ans. Un âge donc où les femmes font leur premier enfant et où les hommes font un bond salarial en changeant d'entreprise.

L'allongement de la vie pèse aussi sur les épaules des femmes dans ces familles qui se verticalisent. 76% des aidants sont à mettre au féminin, dont une grande partie forme cette « génération Atlas » qui s'occupent de leurs parents et enfants. Ce qui n'est pas sans impact sur leur productivité au travail.

Retourner le problème de la fécondité vers les hommes constituerait un pas énorme. Mais il ne faut pas se leurrer. En matière d'évolution culturelle, les pouvoirs publics sont impuissants. L'Asie en est un exemple flagrant.

Jean de Kervasdoué, économiste et politologue, spécialiste des questions de santé et d'environnement, ancien Directeur général des hôpitaux.

La fécondité ne baisse pas après 30 ans, ce qui est vrai en France et dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, par exemple, les femmes de milieu modeste n'ont plus trois enfants à 18 ans comme auparavant, mais accouchent du premier à 25 ans.

En termes d'âge, quatre sont importants : le 1^{er} jour, soit l'enregistrement de la naissance ; l'âge de la retraite ; 70 ans ou l'âge moyen d'entrée à l'hôpital, et 85 ans ou l'âge moyen d'entrée en dépendance (40%).

Quant à la pyramide des âges, si elle mérite son nom en 1900, elle accuse deux brèches correspondant aux deux conflits mondiaux pour se transformer aujourd'hui en une sorte de meule de foin due au passage à des âges plus ou moins avancés de la génération du baby-boom (1947-1973). Et si on a gagné 10 ans d'espérance de vie depuis 1970, un véritable succès de la médecine, on doit faire face à une baisse dangereuse de la démographie médicale : de 8700 médecins formés en 1970, on est tombé à 3500 entre 1995 et 2000. Ce qui rend impossible la prise en charge collective de la dépendance et rend souhaitable la baisse de la natalité.

La situation du système de protection sociale français est aujourd'hui dans un état proche de l'explosion, un déficit financé par d'autres pays. Ce qui pose, à nouveaux frais, la question de l'immigration dans un monde où la population va se stabiliser entre 2050 et 2080.

Pauline Rossi, économiste, professeur à l'Ecole Polytechnique.

En 2016, les dirigeants chinois ont aboli la politique de l'enfant unique suivie depuis 40 ans. Au lieu du baby-boom attendu, la fécondité a continué de baisser. Pourquoi ? Pendant toutes ces années, la société chinoise a basculé vers un nouvel équilibre : celui de l'enfant unique sur lequel on investit de telles sommes pour sa formation qu'il est impossible de songer à renouveler cet effort. C'est une véritable fuite en avant où les couples sont en concurrence avec, pour perspective, la réussite de leur enfant en termes d'éducation et de capital.

Tous les pays du Sud-Est asiatique sont touchés, comme la Thaïlande ou la Corée, ce dernier pays ayant décroché des scores en maths à faire pâlir les autres pays de l'OCDE. Les milieux aisés aux Etats-Unis s'en inspirent et participent, de fait, à cette course en avant.

Table ronde 3 – Pour éviter le spectre de la stagnation.

Maxime Sbaihi, économiste, auteur de « Le Grand vieillissement ».

Le renouvellement des générations, que l'on pensait naturel, ne l'est pas. La combinaison de la dénatalité et du vieillissement remet en cause le modèle social français fondé sur la répartition. Que faire pour éviter la stagnation ? Des trois pistes, refaire des enfants, augmenter la productivité par les robots, importer des actifs, la troisième semble la plus pertinente si elle est légale et ciblée, soulageant les métiers en tension.

Néanmoins, l'immigration soulève un problème politique et ne relance pas la natalité, la seconde génération d'immigrés s'alignant sur le taux de fécondité du pays d'accueil. Choisir de compenser la quantité par la qualité, c'est-à-dire les robots ? L'exemple du Japon, en panne d'enfants et d'immigrés, montre que le succès n'est pas au rendez-vous. Quant à l'I.A., il faut se garder d'un techno-optimisme béat car de nombreux emplois ne sont pas substituables. Relancer la natalité n'est pas plus évident dans la mesure où il est question ici de mœurs et de culture. Il reste donc à accepter, avec modestie, que l'humain n'est pas un robot.

Alexandra Roulet, professeur d'économie à l'INSEAD, ancienne conseillère du Président Macron.

La dénatalité peut-elle induire un ralentissement de l'économie ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. L'arbitrage entre qualité et quantité doit se faire au profit de la seconde, en suivant là Gary Becker. Il faut des enfants, certes, mais des enfants dont le capital humain est prometteur. Avec l'immigration comme substitut, la même question se pose à nouveau. Enfin, l'emploi des femmes est déterminant pour la croissance. Tout est lié : le nombre d'enfants, le niveau d'éducation et l'emploi féminin.

Les politiques publiques, teintées d'humilité, sont en partie nécessaires car elles contribuent à l'élaboration des normes. En France, les enfants peuvent aller à la crèche dès 3 mois, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne. La natalité est un sujet politique qu'il ne faut pas

laisser à l'extrême droite. Enfin, on ne peut que remarquer la concomitance entre le décrochage du niveau de vie des Français et la baisse des naissances, soit à partir de 2012.

Nathalie Chusseau, économiste, professeur à l'Université de Lille.

Pour éviter la stagnation, certains leviers sont à activer qui ne relèvent aucun d'une politique nataliste. Le premier est de soulager les femmes en activité, les plus nombreuses, en créant des emplois de garde d'enfants. Le second est d'importer de la main-d'œuvre qualifiée à même de stimuler la croissance. Le troisième, qui répond au précédent, est d'investir dans le système éducatif afin de redresser le niveau en mathématiques et en sciences devenu déplorable selon les enquêtes PISA. Un investissement d'avenir pour des carrières devenues trop rares d'ingénieurs, mais qui doit aussi corriger le poids de plus en plus important de l'origine sociale sur les résultats scolaires.

Enfin, la réindustrialisation qui est un moyen d'accroître la productivité et de retrouver des compétences perdues. Mais le plus urgent pour réduire l'impact du vieillissement sur le marché du travail est d'améliorer le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans, en particulier de ce stock que constitue le 1,4 million de NEETS à former, et celui des seniors qui doivent bénéficier de la formation tout au long de la vie afin de ne plus se retrouver dans une situation d'exclusion.

Astrid Panosyan-Bouvet, députée du groupe Renaissance.

D'un point de vue politique, la stagnation est liée à la baisse de la natalité. Or conjuguer un taux de natalité élevé et un taux d'activité féminin soutenu revient à suivre l'exemple de l'Espagne ou des Pays scandinaves. C'est-à-dire militer pour des congés maternité et paternité de durée égale et obligatoires, ce qui, dans les faits, se traduit par une évolution des représentations et une homogénéisation des parcours professionnels féminins et masculins.

En France, au regard des 150 000 femmes qui renoncent à travailler faute de garde d'enfants, des 10 000 places en crèche manquantes, du départ massif à la retraite en 2030 des assistantes maternelles, un choc est indispensable pour maintenir le taux d'activité des femmes.

Quant à la stagnation, il faut reprendre la copie défectueuse sur l'augmentation du taux d'activité aux deux extrémités de la population en âge d'être active, un problème très français. L'immigration ne vaut que si elle est qualifiée, estudiantine, source d'innovations, mais aussi dans les métiers du lien qui n'ont pu s'arrêter pendant le confinement.

Enfin, selon Jérôme Fourquet, le modèle économique français repose sur la dépense publique et le consumérisme. Ce qui est vrai si l'on regarde les deux principaux pourvoyeurs d'emplois d'une ville : l'hôpital et la grande surface. Ce modèle doit se tourner vers l'investissement et la production, vers la jeunesse pour éviter la stagnation et renouer avec les projets d'avenir.

Discours de clôture.

Marie Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, ancienne ministre, ancienne secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Contrairement au vieillissement, la natalité est un mécanisme asymptotique. Il se traduit, en effet, par des effets à long terme, dont certains sont vertigineux, sur l'ensemble des économies européennes. Et les moyens de s'en prémunir relèvent aussi bien du court terme que du long terme.

Face à l'hésitation de procréer, due à l'incertitude et aux freins matériels, la décision publique est abîmée par sa verticalité, ses travers additionnels et tayloriens. En réalité, faute d'articulations, notre système est incapable de produire des effets vertueux et de contrer ce phénomène récessif qu'est la baisse de la natalité.

Le financement du régime de protection sociale est aujourd'hui est trop faible en volume et en nature. La raison, individuelle et collective, doit inciter à penser à une troisième voie, à un régime complémentaire qui doit être discuté entre les partenaires sociaux. Une troisième voie qui donne une nouvelle dimension au libre choix ouvre sur un environnement bien moins normé.

Enfin, le référentiel en termes d'âge civil a fait son temps. Il faut convoquer d'autres formes de représentations pour le réformer.

7. COMPTES RENDUS COMITÉS DE PILOTAGE

7.1. AXE 1: MODÉLISER LA SOCIÉTÉ DU VIEILLISSEMENT SOUTENABLE

Compte rendu – Comité de pilotage

« Modéliser la société du vieillissement »

Le 01 février 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Thierry MERIC (Banque Postale)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Cheikh GUEYE, Samba SAWANE, Léna BELKESSA, Lucien SAUDUBRAY

Synthèse des discussions

Présentation de l'étude en cours « Du modèle CDC au modèle CDCH : une vision intergénérationnelle » par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE

Après avoir défini ce qu'était une société du vieillissement dans l'ouvrage "*L'Erreur de Faust*", la Chaire TDTE a entrepris le développement d'une modélisation novatrice visant à éclairer les choix de politique publique à la lumière des effets macroéconomiques du vieillissement. L'objectif principal est de caractériser une société où le vieillissement se déroulerait de manière harmonieuse, assurant des conditions de vie satisfaisantes pour les seniors sans négliger celles des autres générations. Cette approche se situe dans le contexte global de ralentissement démographique observé dans les nations développées, particulièrement en Europe.

Pour atteindre cette finalité, la Chaire TDTE a adopté le modèle "Chocs Démographiques et Croissance Harmonieuse" (CDCH), un modèle à générations imbriquées avec une résolution numérique. Ce modèle comprend 17 générations de 5 ans chacune, organisées en 4 blocs essentiels : démographie, santé, éducation et retraite, en plus des ménages et des entreprises conventionnellement inclus dans ce type de modèle. L'originalité de cette approche réside dans sa capacité à intégrer divers aspects de la cohésion intergénérationnelle, tels que le système de retraite redistributif pour les personnes âgées, l'éducation pour les jeunes, ainsi que le niveau de revenus et la santé pour les actifs. Le modèle permet également d'analyser les effets extérieurs à l'économie nationale, tels que l'immigration, un choc sanitaire, ou toute autre perturbation extérieure pouvant impacter l'un des quatre blocs du modèle CDCH.

Bien que notre modélisation n'emploie rien de nouveau d'un point de vue technique, deux extensions notoires distinguent notre approche de celle existante dans la littérature. D'abord, la prise en compte du **ralentissement démographique et du vieillissement**, une situation inédite pour nos sociétés modernes qui, jusqu'à présent, avaient connu une expansion continue du nombre d'habitants. Les projections récentes de l'Insee indiquent que la population française devrait décroître à partir de 2044, une situation que notre approche permet de traiter en prenant en compte les effets économiques d'une baisse de la population à long terme, couplée au vieillissement. Ensuite, l'intégration du **principe d'harmonie entre les générations**. Pour ce faire, il était essentiel d'incorporer un bloc éducation et un bloc santé afin de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque génération. En résumé, chaque génération possède des besoins et des aspirations différentes, justifiant l'importance de prendre en compte ces aspects dans notre modélisation pour évaluer les effets qualitatifs de certains chocs macroéconomiques sur différentes générations.

De fait, cette modélisation a déjà été utilisée dans le cadre d'événements et de publications de la Chaire TDTE pour analyser les effets du vieillissement, en se concentrant particulièrement sur la

manière de contrer ces effets sans compromettre la cohésion intergénérationnelle. À titre d'exemple, lors de la conférence "Retraites, Formation, Santé: Faire rebondir la France", nous avons démontré qu'une augmentation de 10 points de pourcentage de l'activité des seniors permettait de résoudre partiellement le futur problème de financement des retraites, sans impacter négativement les autres générations. Dans le cadre de la conférence "Résoudre le conflit intergénérationnel", nous nous sommes penchés sur des mesures spécifiques pour chaque génération. Outre notre proposition concernant les retraites, il était question d'accroître l'accès à la formation pour les jeunes et d'améliorer les conditions de travail pour les actifs. Lors de cet événement, nous avons démontré que l'ensemble de ces mesures pouvait surmonter le surcoût de 106 milliards d'euros engendré par la transition démographique d'ici à 2030. Enfin, lors de la conférence "Les Français et le travail : le divorce ?", notre modélisation a permis de mettre en évidence que des politiques d'emploi ciblées vers les jeunes et les seniors pourraient contribuer à ramener jusqu'à 8 points de PIB supplémentaires, résolvant ainsi partiellement le déficit public français.

Présentation de l'étude « Baisse de fertilité en France : les résultats du modèle CDCH » par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE

Depuis l'annonce récente d'une chute de la fécondité à 1,68 enfant par femme en 2023, le débat public s'est penché sur la question du ralentissement démographique, mais aussi du vieillissement de la population française. La Chaire TDTE n'a pas attendu ces annonces pour alerter sur les effets attendus du vieillissement à moyen long terme, notamment en ce qui concerne le financement de la sécurité sociale, avec les retraites en tête.

Grâce au modèle Chocs Démographiques et Croissance Harmonieuse (CDCH), la chaire est en mesure d'analyser les effets du ralentissement démographique sur de nombreuses variables macroéconomiques. Elle peut également comparer ces niveaux avec une situation de baisse de la fertilité et de déclin de la population plus précoce. Une variable essentielle pour l'avenir est le ratio de dépendance : le nombre de personnes de plus de 65 ans par rapport au nombre de personnes en âge de travailler. On observe que ce ratio sera multiplié par 1,1 entre 2020 et 2040, puis s'accroîtra brutalement pour être multiplié par 1,7 en 2040 et 2060. Les 15 prochaines années ne semblent pas présenter de risque majeur vis-à-vis du ratio de dépendance, mais les 20 années suivantes pourraient bien être déterminantes dans notre capacité à financer notre modèle de retraites par répartition, dans une situation où les gains de productivité sont faibles.

Les premières estimations du modèle CDCH permettent également de montrer qu'une baisse de la fertilité pourrait bénéficier à court terme aux générations présentes en termes de PIB par habitant. Cependant, ce dernier finirait inexorablement par diminuer au fur et à mesure du temps. Les pensions de retraites connaîtraient une chute significative (-2% environ) par rapport au scénario de base qui prévoit une baisse de ces dernières malgré tout, en faisant l'hypothèse que le ratio retraites/PIB soit constant à 14%.

La transition démographique et le vieillissement de la population forment un défi inédit pour la France et le vieux continent. Les leçons du Japon et de la Corée, dont le vieillissement est d'autant plus abrupt, seront potentiellement déterminantes pour faire face à ce problème annoncé

Présentation de l'étude en cours « Isolement des personnes âgées » par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

L'étude que nous envisageons se structure autour de trois volets distincts. Tout d'abord, notre objectif initial est de classer trois profils représentatifs de différentes situations d'isolement : la solitude, l'isolement social et la mort sociale. Subséquemment, à partir de l'identification des caractéristiques propres à chaque individu dans chacune de ces trois situations, nous procédons à une analyse permettant de cartographier, d'une part au niveau européen, et d'autre part à l'échelle des départements français, les régions où l'isolement, sous ses diverses formes, est le plus prévalent. Enfin, nous élaborons un modèle économétrique original visant à établir une hiérarchie parmi les facteurs exogènes susceptibles d'entraîner une détérioration du niveau d'isolement social ressenti par les personnes âgées.

Dans cette étude, nous procédons à l'analyse des données issues de la 6ème vague de l'enquête SHARE, en mettant particulièrement l'accent sur quatre zones géographiques distinctes : l'Europe

de l'Est (République tchèque, Slovaquie, Estonie), l'Europe occidentale (France, Allemagne, Belgique, Suisse, Royaume-Uni), l'Europe du Nord (Suède, Danemark) et l'Europe du Sud (Espagne, Italie). Notre première démarche consiste à caractériser le profil des personnes âgées déclarant ressentir de la solitude. En second lieu, notre objectif est d'identifier les caractéristiques propres aux personnes en situation d'isolement social. Enfin, nous examinons attentivement les caractéristiques individuelles des personnes âgées confrontées à la mort sociale.

On désigne un individu comme souffrant de solitude si, et seulement si, il déclare se sentir seul “souvent” (*code 1*) ou “parfois” (*code 2*). Dans un premier temps, on cherche à identifier le portrait-type des individus qui expriment un sentiment de solitude au sein de notre échantillon. En explorant diverses caractéristiques socio-économiques, nous cherchons à identifier les traits distinctifs de ceux qui se déclarent se sentir seuls. Cette démarche permettra d'apporter des éclairages significatifs sur les facteurs sociaux et économiques qui sont étroitement liés à la perception de la solitude, contribuant ainsi à une compréhension plus approfondie de ce phénomène.

En se basant sur les recherches de *Vozikaki et al. (2018)*, nous construisons un indice reposant sur plusieurs critères objectifs significativement liés à l'isolement. Chaque fois qu'un individu remplit l'un de ces critères, l'indice accumule un point supplémentaire. Les critères retenus incluent :

- vivre seul
- être célibataire ou veuf
- ne pas avoir d'enfant et/ou de famille vivant à proximité
- ne pas avoir eu de contact avec les enfants et/ou la famille au cours des douze derniers mois
- ne pas participer à des activités sociales au cours du dernier mois
- ne pas s'investir dans des activités citoyennes ou communautaires
- ne pas avoir de soutien ou de confident
- souffrir psychologiquement et/ou se sentir en détresse psychologique

L'indice résultant, s'étendant de 0 à 8, constitue une mesure quantitative du degré d'isolement d'un individu. À mesure que l'indice augmente, la situation d'isolement de l'individu s'aggrave. On considère qu'un individu est en situation d'isolement social lorsque son indice dépasse le seuil de X sur 8. La valeur de X est déterminée afin d'identifier approximativement les 2 millions de personnes en situation d'isolement social, tel que défini par le baromètre de solitude et d'isolement réalisé par les Petits Frères des Pauvres en 2021.

En reprenant les mêmes caractéristiques sociodémographiques, nous mettons en évidence le profil-type des personnes âgées éprouvant de l'isolement social.

Qui sont les personnes âgées en situation de mort sociale ? On établit qu'un individu est en situation de mort sociale lorsque son indice excède le seuil de Y sur 8. La valeur de Y est fixée de manière à repérer approximativement les 530 000 personnes en situation de mort sociale, selon la définition issue du baromètre de solitude et d'isolement élaboré par les Petits Frères des Pauvres en 2021. En maintenant les mêmes caractéristiques sociodémographiques que celles détaillées dans les deux autres situations, nous déterminons le profil-type des personnes âgées en situation de mort sociale.

En cartographiant et en analysant géographiquement les zones à risque d'isolement chez les personnes âgées, des stratégies politiques ciblées peuvent être élaborées pour instaurer des changements significatifs. Cette approche proactive permet de mieux gérer ce problème en pleine croissance de manière spécifique et localisée (*Lucy & Burns, 2017*).

Pour les trois profils-types précédemment définis, nous cartographions les zones les plus susceptibles d'être associées à chacune des trois situations à l'échelle européenne ainsi qu'au niveau des départements français.

Conclusions

- Désormais, les études de modélisation seront abordées dans les 2 autres comités de pilotage

Déroulé du comité de pilotage

« Proposer des politique pour le Grand Âge »

Organisé par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques »

Le jeudi 25 janvier 2024 de 9h à 10h
En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE

9h05-9h20 : Présentation de l'étude en cours « Bien être et coûts du maintien à domicile » par Cheikh Gueye, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h20-9h35 : Présentation de l'étude « Perte d'autonomie : Réflexion historique et perspectives d'évolution » par Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h35-9h50 : Présentation de l'étude en cours « Isolement des personnes âgées » par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

9h55-10h00 : Conclusion par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE

7.2. AXE 2 : PROPOSER DES POLITIQUES POUR LE GRAND ÂGE

Compte rendu – Comité de pilotage

« Proposer des politiques pour le Grand Âge »

Le 25 janvier 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Alain HENRIOT (Banque Postale), Stéphane DORCHY (UMR), Christine DURANT (UMR), Loïc ROLLAND (Caisse des Dépôts), Laurent PERMASSE (SOFIAP)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Cheikh GUEYE, Samba SAWANE, Léna BELKESSA, Lucien SAUDUBRAY

Synthèse des discussions

Présentation de l'étude en cours « Bien être et coûts du maintien à domicile » par Cheikh Gueye, Chargé de recherche, Chaire TDTE

Cette étude met en lumière l'importance cruciale de développer des politiques de maintien domicile, en réponse au vieillissement démographique. Une revue de la littérature souligne que le maintien à domicile est le choix préféré de plus de 80% des personnes âgées et qu'il est fortement corrélé à leur bien-être, selon plusieurs études. En termes de coût, il apparaît plus avantageux pour les personnes classées en GIR 4, 5 et 6 de demeurer à domicile. Pour celles classées en GIR 3, le maintien à domicile est envisageable si les coûts de réadaptation du logement restent raisonnables. En revanche, pour les personnes classées en GIR 1 et 2, le maintien à domicile n'est pas envisagé, principalement en raison de contraintes de faisabilité et les coûts associés à la prise en charge d'une personne très dépendante à domicile atteignent des sommes exorbitantes. De plus, il ressort de cette étude que le maintien à domicile des personnes âgées présente l'avantage d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de recrutement d'aides à domicile. Actuellement, cette profession connaît une stagnation des effectifs depuis plusieurs années, entraînant un nombre accru d'absences, d'arrêts maladie, de dépressions et d'anxiétés chez les rares individus exerçant ce métier, alors que la demande de services auprès des seniors demeure élevée. En conséquence, les Services d'aide à domicile doivent être développés.

Présentation de l'étude « Perte d'autonomie : Réflexion historique et perspectives d'évolution » par Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

La Chaire TDTE propose de réaliser une analyse approfondie de l'évolution de la prise en charge de la perte d'autonomie en France. En remontant au Moyen Âge et à l'Ancien Régime, on met en lumière les premières formes de prise, on identifie les grandes ruptures historiques et on aborde les perspectives.

Évolution au cours du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la perte d'autonomie était principalement gérée par la sociabilité primaire, établissant des liens familiaux, de voisinage et de travail. Les institutions religieuses, via la "charité chrétienne," jouaient également un rôle, bien que les institutions laïques aient souvent exclu les indésirables plutôt que de mettre en place une véritable politique de gestion de la perte d'autonomie.

Impact de la Révolution Française sur la perception de la vieillesse

Avec la Révolution Française, une notion cruciale émerge : la "dette sociale." Cela impose à l'État l'obligation d'offrir une assistance aux personnes âgées privées des moyens de subvenir à leurs besoins. Cette période voit également une revalorisation de l'image de la vieillesse, inspirée des représentations antiques.

Solidarité républicaine et transformation au cours de la III^{ème} République

Durant la III^{ème} République, la solidarité républicaine remplace la charité chrétienne. Le débat sur "l'invalidité ordinaire" conduit à une assistance sociale obligatoire et nationale, reprenant le concept de "dette sociale" de la Révolution. La vieillesse des plus pauvres devient une préoccupation collective.

XX^{ème} siècle : De l'âge d'or des hospices à la création des EHPAD

Au XX^{ème} siècle, la loi de 1928 établit une assurance vieillesse et maladie pour tous les salariés, marquant l'"Âge d'or des hospices." Après la Seconde Guerre mondiale, le régime général de la sécurité sociale prend en charge universellement le risque de vieillesse. Les hospices évoluent ensuite vers les EHPAD à partir de 1975, suite au rapport Laroque de 1962.

Grandes ruptures en cours

La mise en place de l'APA en 2001, le cinquième risque de la sécurité sociale en 2020, la reconnaissance des aidants entre 1990 et 2015, et le scandale ORPEA conduisent à des transformations significatives dans la prise en charge actuelle de la perte d'autonomie.

Perspectives pour l'avenir

Les débats actuels sur la loi du Grand Âge invitent à replacer la question dans le temps long, en relation avec les ruptures en cours dues à la transition démographique. Une réforme ambitieuse exige des moyens proportionnels au défi du vieillissement. Les outils institutionnels tels que la CNSA et la cinquième branche sont pertinents mais nécessitent des moyens financiers accrus. La reconnaissance légale des aidants doit être complétée par un soutien accru à leurs droits. La mise en place de l'APA nécessite un financement conséquent pour répondre aux souhaits de vieillissement autonome chez soi de la population française.

Présentation de l'étude en cours « Isolement des personnes âgées » par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

Cette analyse approfondie se concentre sur la préoccupante réalité de l'isolement en France, en particulier chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Avec environ 2 millions de seniors plongés dans l'isolement social et 530 000 faisant face à la mort sociale, la France doit faire face à un nouveau défi sociétal. L'intérêt majeur de cette recherche réside dans son exploration approfondie de trois situations distinctes d'isolement : la solitude, l'isolement social et la mort sociale. Cette approche multidimensionnelle vise à comprendre les nuances et les interconnexions entre ces formes d'isolement, offrant ainsi des perspectives riches et variées.

A partir d'une riche revue de la littérature, on définit les trois situations d'isolement de la façon suivante:

- la solitude : un phénomène subjectif, désagréable et angoissant résultant d'un écart entre les niveaux souhaités et atteints de relations sociales (*Peplau & Perlman, 1982*)
- l'isolement sociale : une condition dans laquelle un individu présente objectivement un déficit de liens sociaux avec d'autres individus, tels que des membres de sa famille, des amis, des voisins ou des connaissances (*de Jong-Gierveld et al, 2006; Cotterell et al, 2018*)
- la mort sociale : situation où un individu se trouve être sans ou quasiment sans contacts avec ses différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs)

Cette étude cherche à caractériser le profil sociodémographique des personnes âgées confrontées aux trois situations d'isolement préalablement définies par une revue de la littérature existante sur

le sujet. Au-delà d'une simple description statistique, sa singularité réside dans la cartographie européenne et nationale, mettant en lumière les régions exposées à différents niveaux de risque d'isolement. En approfondissant l'analyse, on élabore un modèle économétrique novateur visant à hiérarchiser les facteurs exogènes qui contribuent à la détérioration de la situation d'isolement social de l'individu. L'objectif est de comprendre quels éléments hors du contrôle direct de l'individu, tels que le décès du conjoint, l'accès limité aux services publics ou le déménagement des enfants, peuvent entraîner une dégradation plus ou moins importante de son niveau d'isolement.

Conclusions

- Le prochain comité de pilotage sur l'axe « Proposer des politiques pour le Grand Âge » aura lieu le **jeudi 16 mai de 9h00 à 10h00, par visioconférence**

Déroulé du comité de pilotage

« Proposer des politique pour le Grand Âge »

Organisé par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques »

Le jeudi 25 janvier 2024 de 9h à 10h
En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE

9h05-9h20 : Présentation de l'étude en cours « Bien être et coûts du maintien à domicile » par Cheikh Gueye, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h20-9h35 : Présentation de l'étude « Perte d'autonomie : Réflexion historique et perspectives d'évolution » par Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h35-9h50 : Présentation de l'étude en cours « Isolement des personnes âgées » par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

9h55-10h00 : Conclusion par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE



Compte rendu – Comité de pilotage

« Proposer des politiques pour le grand âge »

Le 16 mai 2024

Avec la participation de :

- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Lucien SAUDUBRAY, Abderrahim TISSIRE, Geoffroy OLOUGOU, Augustin BRISART
- **Partenaire** : Véronique Fossoul, CNP assurance.

Synthèse des discussions :

Le tabou du vieillissement, par Augustin Brisart, Chargé de recherche.

Cette étude est une réflexion autour du concept de tabou du vieillissement. « Nous vivons dans le déni du vieillissement. [...] Soit nous continuons à voir le vieillissement comme une catastrophe naturelle, soit nous décidons de créer une société de la longévité » (Vieillir n'est pas un crime, Permasse).

Cette étude se construit alors sur un double objectif. Le premier est d'établir si oui ou non il y a un tabou du vieillissement, en apportant une définition rigoureuse si c'est le cas et sinon en conceptualisant précisément le problème actuel. Le deuxième objectif est d'établir les conséquences socio-économiques de ce phénomène et quelles solutions apporter pour construire cette société de la longévité.

Nous avons donc commencé notre étude sur une analyse du concept de tabou. Un concept souvent utilisé mais de manière assez imprécise. Nous proposons donc à partir d'auteurs de référence (Freud, Wundt, Kacprzak, ...) une réactualisation précise de ce concept. Puis nous traitons le sujet du vieillissement en lui-même en reconnaissant un triple concept (professionnel, social, réel) et en cherchant si oui ou non il y a aujourd'hui du fait de notre démographie la constitution d'un nouvel âge semblable à l'adolescence mais de l'autre côté de l'échelle. De cette double analyse nous avons le projet d'établir une définition précise et claire du tabou ou du déni du vieillissement.

Notre travail suivra alors deux autres mouvements avec en premier lieu l'établissement des causes anthropologiques, philosophiques et sociologiques de ce phénomène puis la recherche des conséquences socio-économiques telles que des sous-efficacités dans l'usage des biens et des services des ménages.

Isolement et santé des personnes âgées, par Geoffroy Ologou, Chargé de recherche.

L'Europe fait face à un vieillissement accéléré de sa population. D'ici 2050, les individus âgés de 65 ans et plus représenteront environ 30 % de la population, contre 20 % aujourd'hui. L'isolement des seniors, bien que souvent méconnu, est une réalité préoccupante : plus de 2 millions de personnes âgées sont en situation d'isolement social, et plus de 500 000 souffrent de "mort sociale". En partant de ce constat, cette étude explore les liens entre isolement et santé des personnes âgées, avec pour objectifs de caractériser l'isolement des seniors en Europe et d'analyser son impact sur leur santé.

La revue de littérature distingue l'isolement social, mesuré objectivement par le niveau d'intégration et de relation sociale, du sentiment de solitude, mesure subjective du ressenti individuel. Les facteurs de risque de l'isolement social sont de différents niveaux : individuel, relationnel, communautaire et sociétal. Aussi, l'isolement et la santé des personnes âgées entretiennent une relation réciproque, chaque facteur influençant l'autre. La méthodologie adoptée s'appuie sur les données de la base SHARE couvrant 17 pays européens dont la France pour les individus de 50 ans et plus, et utilise des analyses descriptive et économétrique. Les résultats préliminaires montrent que des facteurs comme l'âge, le revenu, la retraite, le célibat et la santé influencent l'isolement. La constitution d'indicateurs d'isolement social plus affinés est nécessaire pour mieux comprendre les enjeux de cette problématique.

« Vieillissement et stagnation économique », par Abderrahim Tissire, Chargé de recherche.

Le phénomène du vieillissement démographique affecte tant les économies avancées que les moins avancées. Dans ce contexte, il est crucial d'examiner de près l'impact de ce phénomène sur la croissance économique en analysant finement les réactions de certaines économies développées aux chocs démographiques. Cette analyse mesure, via un modèle VAR, l'effet d'un choc positif sur le ratio de dépendance sur le PIB par habitant des cinq principaux pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et les États-Unis. L'analyse des fonctions de réponse impulsionnelle dégagées à partir d'une estimation basée sur une période annuelle allant de 1970 à 2021 révèle des réactions économiques diverses, bien que certaines similitudes aient été observées dans certains pays. Par exemple, en ce qui concerne la France et les États-Unis, on observe une diminution du PIB par habitant dans les premières années suivant un choc démographique lié au vieillissement, avant qu'il ne se stabilise dans les années suivantes. En revanche, pour le Japon et l'Italie, nous constatons que le PIB par habitant diminue après une certaine période et continue de baisser dans les années suivantes. Cette divergence dans la vitesse, la persistance et l'ampleur des réactions économiques suggère que les économies réagissent différemment à ce type de choc.



Déroulé du comité de pilotage

Proposer des politiques pour le grand âge

Organisé par la Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques »

Le jeudi 16 mai 2024 de 9h à 10h

9h00-9h05 : Introduction par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

9h05-9h25 : Le tabou du vieillissement, par Augustin Brisart, chargé de recherche.

9h25-9h40 : Isolement et santé des personnes âgées, par Geoffroy Ologou, chargé de recherche.

9h40-9h55 « Quelles réactions économiques face aux chocs démographiques » et « Vieillesse et stagnation économique », par Abderrahim Tissire, chargé de recherche.

9h55-10h00 : Conclusion par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

Compte rendu – Comité de pilotage « Proposer des politiques pour le grand âge »

Le 09 Octobre 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Laurent SOULAT (Caisse des dépôts), Maryse DUVAL (SOS Seniors), Véronique FOSSOUL (CNP), Christine DURAND (Esprit retraite), Irina BRIZZY (LA Poste), Fabien Krawczyk (La Poste), Diana STEPHANE (LMG), Christophe FRESPUECH (OFI)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Lucien SAUDUBRAY, Geoffroy OLOUGOU, Abderrahim TISSIRE, Augustin BRISSART, Christa NIKUNDWE

Objet de la réunion

Le comité de pilotage a pour objet de débattre du programme d'études, des travaux et des conférences de la Chaire TDTE avec les partenaires financiers et intellectuels ainsi qu'avec les chercheurs impliqués dans les études et travaux.

On trouvera en annexe de ce compte-rendu le déroulé du comité de pilotage.

Synthèse des discussions

Présentation de l'étude de la Chaire : « Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite » réalisée avec L'UMR et le Cepremap, par Kevin Genna, responsable de la modélisation à la Chaire TDTE.

La Chaire TDTE et l'UMR ont récemment lancé une étude avec l'aide du CEPREMAP, visant à faire suite à l'étude « **Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite** » qui s'appuie sur les réponses de 4 566 seniors âgés de 55 à 75 ans. Ces répondants, adhérents de l'UMR, ont partagé leur vécu de la transition à la retraite, leur bien-être et leurs pratiques d'activités socialisées.

Les enseignants retraités se démarquent par un bien-être supérieur au reste des seniors, mais leurs collègues encore actifs subissent une baisse marquée de confiance institutionnelle depuis 2021. En parallèle, ceux qui redoutent les effets de la réforme des retraites affichent un bien-être inférieur, révélant l'impact psychologique des incertitudes liées à l'avenir.

Les activités socialisées s'imposent comme un pilier du bien-être : leur pratique régulière améliore la qualité de vie des retraités, même si un excès peut nuire aux actifs. Depuis le Covid, leur popularité a grimpé, notamment chez les enseignants actifs. Pourtant, 29 % ignorent encore les avantages de la retraite progressive, un outil clé pour une transition en douceur.

L'étude conclut sur l'importance des dispositifs de transition, comme les activités socialisées ou le cumul emploi-retraite, pour améliorer la qualité de vie et retarder l'entrée en dépendance.

Les partenaires ont évoqué l'importance de la prévention pour une retraite heureuse. Pour bien vieillir il faut vieillir en bonne santé et la prévention est parfois le maillon faible de ce bien-vieillir.

La discussion a ensuite porté sur les activités socialisées, réparties différemment à travers l'Europe. Elles jouent un rôle essentiel dans le bien-être des retraités et dans la prévention de la dépendance.

Présentation de l'étude de la Chaire : Isolement social et santé des personnes âgées, par Geoffroy Ologou, chargé de recherche

L'étude présentée lors de ce comité de pilotage vise à explorer en profondeur la problématique cruciale de l'isolement social des personnes âgées en Europe, avec un focus particulier sur la France. Elle distingue deux formes d'isolement chez les seniors, chacune ayant des implications uniques. **L'isolement social**, une mesure objective, correspond à un déficit concret de liens significatifs avec autrui, comme la famille, les amis ou les voisins. En parallèle, le **sentiment de solitude**, une mesure subjective, reflète un ressenti émotionnel de déconnexion, même en présence de relations. Ces dimensions, bien que distinctes, impactent gravement la santé physique, mentale et émotionnelle des seniors.

Plusieurs facteurs expliquent l'isolement : l'état de santé, des transitions comme le veuvage ou la retraite, et des influences économiques et culturelles propres à chaque pays. En comparant 17 pays européens, l'étude met en lumière des disparités marquées. Par exemple, les systèmes sociaux et familiaux influencent fortement le soutien apporté aux seniors. En France, malgré une tradition de solidarité familiale, certains groupes, comme les femmes âgées vivant seules, sont particulièrement vulnérables.

Pour y remédier, l'étude propose des solutions concrètes : renforcer les réseaux de proximité, développer les services publics et réduire les barrières sociales et numériques. Avec des données comparatives et des analyses détaillées, elle appelle à une mobilisation collective pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et lutter efficacement contre leur isolement.

Le débat a ensuite confirmé les difficultés sociétales liées à l'isolement des personnes âgées, en mettant en évidence la nécessité de renforcer les réseaux de soutien et les services publics pour y faire face efficacement.

Conclusion

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 30 janvier 2025 de 9h00 à 10h00.



Déroulé du comité de pilotage

Proposer des politiques pour le grand âge

Organisé par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques »

Le mercredi 9 octobre 2024 de 9h à 10h
En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

9h05-9h25 : Présentation de l'étude : « Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite » réalisée avec L'UMR et le Cepremap, par Kevin Genna, responsable de la modélisation à la Chaire TDTE

9h25-9h35 : Retour sur la conférence du 17 septembre 2024 « Vers une retraite heureuse »

9h35-9h55 : Etat d'avancement de l'étude caractérisant l'isolement social en France et en Europe, par Géoffroy Ologou, chargé de recherche à la Chaire TDTE

9h55-10h00 : Conclusion par la Chaire TDTE

7.3. AXE 3 : BÂTIR UNE SOCIÉTÉ DE COHÉSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Compte rendu – Comité de pilotage

« Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle »

Le 18 janvier 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Thomas AUDOU (Caisse des Dépôts), Christophe FRESPUECH (OFI Asset Management), Laurent SOULAT (Caisse des Dépôts), Maryse DUVAL (Groupe SOS)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Mathias CHARLES, Cheikh GUEYE, Samba SAWANE, Léna BELKESSA, Lucien SAUDUBRAY

Synthèse des discussions

Présentation de l'étude «Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite», en collaboration avec l'UMR et le CEPREMAP, par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

Au premier trimestre de l'année 2021, la Chaire TDTE, l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP et l'UMR ont lancé une enquête quantitative originale et sans précédent auprès des enseignants sociétaires de l'UMR. Cette enquête a interrogé, entre février et mars 2021, 4 127 enseignants âgés entre 57 et 75 ans sur leur vécu du passage à la retraite, leur bien-être et la pratique d'activités socialisées. L'objectif de cette enquête était de mettre en évidence les liens qui existent entre activités socialisées et bien-être et d'étudier la préparation du passage à la retraite. Les résultats de cette enquête montrent, entre autres, que :

- les enseignants encore en activité sont plus satisfaits de leur vie que les Français d'âge et de diplôme comparables, mais sont moins satisfaits de leur travail
- les enseignants retraités sont plus heureux que les Français et sont plus satisfaits de leur vie lorsqu'ils réalisent des activités socialisées
- le bénévolat joue un rôle particulièrement protecteur après le passage à la retraite sur le sens de la vie des retraités
- les enseignants sont très intéressés par de nombreux dispositifs de transition emploi-retraite, notamment le mécénat de compétences et la retraite progressive

Cette année, toujours en collaboration avec le CEPREMAP et l'UMR, l'enquête est relancée et le questionnaire légèrement modifié. On y aborde toujours les douze mêmes thématiques, à savoir : la satisfaction de la vie, la perception des époques passées et futures, la comparaison avec les autres Français, le sens de la vie, la perception du bonheur, la santé physique et mentale, le sentiment d'insécurité, la conciliation vie professionnelle et vie personnelle, le niveau de vie, la satisfaction des relations au travail, la satisfaction des relations personnelles et la confiance institutionnelle. L'objectif de cette deuxième vague est de montrer à quel point le passage à la retraite peut être un point de rupture dans la vie des seniors en général (et non plus uniquement chez les enseignants), l'importance de l'accompagnement pendant cette période, l'intérêt des dispositifs de transition emploi-retraite et enfin, les raisons du non-maintien en emploi.

Etat d'avancement de l'étude « Bien-être par génération et politique monétaire : les effets d'une hausse des taux d'intérêt » par Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

Dans un contexte économique mondial marqué par des hausses significatives des taux d'intérêt en réponse à l'inflation, il devient crucial d'examiner l'impact de ces variations sur la répartition de la richesse entre les différentes générations et de comprendre les principaux canaux d'influence. Les études menées jusqu'à présent s'accordent pour montrer que les politiques monétaires restrictives modifient la répartition du bien-être et de la richesse en faveur des ménages les plus âgés, notamment à travers les actifs nominaux et l'emploi.

A titre d'exemple, selon une étude récente de la Banque de France (2023), les effets de la politique monétaire sur l'emploi sont particulièrement marqués chez les jeunes adultes âgés de 25 à 44 ans. Cette population se révèle être plus vulnérable à la hausse des taux d'intérêt. En distinguant l'impact de la politique monétaire sur le maintien en emploi (effet extensif) et sur les modifications salariales (effet intensif), cette étude met en lumière la sensibilité accrue des salaires et de la stabilité professionnelle des jeunes par rapport aux générations plus âgées.

Il semble également y avoir un consensus autour de l'idée suivante : les actifs nominaux et le revenu du travail sont des facteurs clés influençant la redistribution des richesses entre les générations. En effet, les jeunes ménages semblent bénéficier davantage d'une politique monétaire expansionniste en raison de la diminution de la valeur réelle de leurs dettes, tandis que les ménages plus âgés, détenant une part plus importante d'actifs nominaux, subissent une perte nette (Bielecki et al, 2022). Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt ne se traduit pas seulement par des ajustements économiques, mais également par des implications directes sur le bien-être financier des différentes générations.

Présentation de l'étude « Travaux de la Chaire : des réflexions sur le travail au congé réflexion carrière » par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE et Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

Depuis maintenant plus d'un an, la chaire TDTE a lancé une grande réflexion autour du travail. Celle-ci a commencé par se matérialiser le 1er juin 2022 avec une conférence intitulée "Retraites, Formation, Santé : Faire rebondir la France". De cet événement est ressortie une conviction forte, le problème des retraites en France tient plus de la faiblesse du taux d'emploi des seniors que de l'âge légal de départ à la retraite.

Ce constat s'est construit grâce au développement d'une modélisation originale de la part de la chaire TDTE : le modèle à générations imbriquées « Choc Démographique et Croissance », qui permet d'analyser l'effet du vieillissement sur l'économie Française. Cette approche sur le taux d'emploi des seniors fut le point de départ d'une réflexion de plus long terme sur le travail, amenant dans son sillage un cycle de conférences dédié au sujet avec "Les Français et le travail : le divorce ?" (9 mars 2023), "Le travail dans tous ses états" (10 mai 2023, en partenariat avec le CESE) puis enfin "Le gâchis de l'exclusion des seniors sur le marché du travail" (26 octobre 2023).

Ce cycle s'est terminé par la proposition d'une mesure emblématique, celle du "Congé Réflexion Carrière" qui demande à chaque individu, à l'âge de 50 ans, de prendre un temps de réflexion sur les suites à donner aux 10 à 15 ans de carrière qui lui reste et à son avenir professionnel. En adéquation parfaite avec les travaux de la Chaire TDTE, cette mesure est la conclusion de notre travail et tend à défendre une vision renouvelée du travail et du plein emploi en France.

Conclusions

- Le prochain comité de pilotage sur l'axe « Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle » aura lieu le **jeudi 25 avril de 9h00 à 10h00, par visioconférence**

Déroulé du comité de pilotage

Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle

Organisé par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Economiques »

Le jeudi 18 janvier 2024 de 9h à 10h

En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

9h05-9h20 : Présentation de l'étude « Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite », en collaboration avec l'UMR et le CEPREMAP, par Léna Belkessa, Chargée de recherche, Chaire TDTE

9h20-9h35 : Etat d'avancement de l'étude « Bien-être par génération et politique monétaire : les effets d'une hausse des taux d'intérêt » par Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h35-9h50 : Présentation de l'étude « Travaux de la Chaire: des réflexions sur le travail au congé réflexion carrière » par Kevin Genna, Responsable de la modélisation, Chaire TDTE et Lucien Saudubray, Chargé de recherche, Chaire TDTE

9h55-10h00 : Conclusion par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

Compte rendu – Comité de pilotage

« Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle »

Le 25 avril 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Laurent Soulat (Caisse des dépôts), Laurent Permasse (Sofiap), Maryse Duval (SOS Seniors)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Lucien SAUDUBRAY, Vincent DELBOCA, Rayan KILANI, Geoffroy OLOUGOU, Abderrahim TISSIRE, Christa NIKUNDWE

Synthèse des discussions :

Présentation des travaux en cours de la chaire : Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite, par Vincent Delboca, chargé de recherche, et Kevin Genna, responsable de la modélisation, chaire TDTE.

La Chaire TDTE et l'UMR ont récemment lancé une étude avec l'aide du CEPREMAP, visant à faire suite à l'étude « Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite – 2022 ». Le but de cette nouvelle étude est de compléter la première enquête et de voir l'évolution sur deux ans, notamment pour évaluer l'effet du Covid sur les activités socialisées. Cette étude a également pour objectif d'analyser l'effet de la réforme des retraites de 2023 sur le bien-être des répondants, d'étudier le statut d'aidant des répondants, leur état de santé et leur bien-être. Elle s'intéresse aussi aux degrés de confiance dans les institutions, aux préparations du passage à la retraite, à l'identification des besoins d'accompagnement et, enfin, aux questions autour de la retraite progressive. Pendant le comité de pilotage, nous avons principalement abordé le but de l'enquête et la grande partie sur les activités socialisées. Nous avons constaté que les restrictions dues au Covid n'ont pas diminué l'envie de pratiquer des activités socialisées.

En 2024, un effet de rattrapage par rapport à l'enquête de 2022 est observable : les personnes qui ne pouvaient plus pratiquer d'activités socialisées en raison des restrictions ont bien repris en 2024. Cette reprise des activités socialisées est surtout portée par les professeurs, et encore plus par les professeurs actifs. Nous avons également remarqué que l'augmentation de la récurrence de la pratique réduit le nombre d'actifs pratiquants, ce qui est logique compte tenu de leur temps disponible. Ensuite, nous nous sommes intéressés au bien-être des personnes pratiquant des activités socialisées et avons montré que l'effet observé en 2022 reste vrai aujourd'hui : la pratique d'activités socialisées augmente le bien-être, de manière modeste pour les actifs et de manière significative pour les retraités.

Suggestion des partenaires : Les partenaires nous ont suggéré d'examiner la récurrence de la pratique d'activités peu après le passage à la retraite, puis quelques années plus tard, pour vérifier

si les répondants ne sont pas très actifs pendant un court moment après leur passage à la retraite puis arrête peu à peu leurs activités socialisées.

Présentation des travaux sur le profil des aidants, par Rayan Kilani, chargé de recherches à la chaire TDTE

L'étude présentée lors de ce comité de pilotage a pour objectifs principaux de décrire les profils des aidants et des aidés dans une société vieillissante, d'identifier les déterminants de l'aidance, et d'analyser les conséquences sur la vie professionnelle et la santé. La méthodologie de l'étude repose sur plusieurs étapes clés. La définition des questions et des objectifs, puis une analyse exploratoire des données afin de caractériser les profils des aidants. Des analyses économétriques avec un modèle probit pour identifier les déterminants et les effets de l'aidance.

Les méthodes employées comprennent des statistiques descriptives et une analyse des correspondances multiples (ACM) pour définir les profils d'aidants-aidés, un modèle probit pour discerner les déterminants de l'aidance et pour évaluer ses effets et une revue de littérature poussée serait également la bienvenue pour dresser un état des lieux de la connaissance sur le sujet comme suggéré par les partenaires. Les premiers résultats montrent que l'aidance est un phénomène majoritairement féminisé, avec deux tiers des aidants intensifs et des aidés étant des femmes. L'âge est identifié comme un facteur principal de l'aidance, démontrant son caractère intergénérationnel. De plus, une différence significative de 30 points de pourcentage dans les taux d'emploi entre les aidants occasionnels et quotidiens souligne les impacts sévères de l'aidance sur la vie professionnelle.

Les déterminants économiques et politiques de la fécondité par Lucien Saudubray, chargé de recherche à la chaire TDTE

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des politiques sociales et fiscales, ainsi que la dynamique du marché du travail, sur les taux de fécondité. Nous adoptons une approche économétrique utilisant des données de panel qui couvrent la période de 2000 à 2020. Les pays inclus dans notre étude affichent des niveaux de développement similaires mais présentent des dynamiques de fécondité diverses. L'échantillon comprend des pays d'Europe, d'Amérique du Nord, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du Sud.

Les variables sélectionnées pour le modèle ARDL afin d'expliquer la fécondité sont :

- La fécondité passée.
- Le ratio emploi/population pour les femmes âgées de 15 à 64 ans.
- La proportion de femmes occupant un emploi à temps partiel.
- Le taux de chômage total.
- La différence entre le taux d'imposition effectif moyen pour un couple marié avec deux enfants et celui appliqué à une personne célibataire.
- La durée des congés parentaux.
- Les dépenses publiques consacrées à la famille en pourcentage du PIB.
- L'écart de salaire moyen entre hommes et femmes.

Les premiers résultats indiquent que l'emploi des femmes a un impact très significatif et positif sur la fécondité sur le long terme. L'effet des taxes et des dépenses publiques consacrées à la famille en pourcentage du PIB sont également significatifs et notables. Le chômage a un effet négatif significatif à court terme sur la fécondité. En revanche, la durée des congés parentaux semble avoir un impact limité.



Déroulé du comité de pilotage

Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle

Organisé par la Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques »

Le jeudi 25 avril 2024 de 9h à 10h

En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

9h05-9h25 : Enquête UMR “Bien être, activités socialisées et passage à la retraite”, par Vincent Delboca, chargé de recherche.

9h25-9h40 : Etude des profils aidant-aidé, par Rayan Kilani, chargé de recherche.

9h40-9h55 : Réflexions autour de la baisse de la natalité et préparation de la conférence du 28 mai par Kévin Genna, responsable de la modélisation et Lucien Saudubray, chargé de recherche.

9h55-10h00 : Conclusion par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

Compte rendu – Comité de pilotage

« Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle »

Le 26 Septembre 2024

Avec la participation de :

- **Partenaires** : Laurent SOULAT (Caisse des dépôts), Maryse DUVAL (SOS Seniors), Véronique FOSSOUL (CNP), Fabien KRAWCZYK (La Poste), Christophe FRESPUECH (OFI)
- **Chaire TDTE** : Alain VILLEMEUR, Kévin GENNA, Lucien SAUDUBRAY, Vincent DELBOCA, Rayan KILANI, Geoffroy OLOUGOU, Abderrahim TISSIRE, Augustin BRISSART, Christa NIKUNDWE

Objet de la réunion

Le comité de pilotage a pour objet de débattre du programme d'études, des travaux et des conférences de la Chaire TDTE avec les partenaires financiers et intellectuels ainsi qu'avec les chercheurs impliqués dans les études et travaux.

On trouvera en annexe de ce compte-rendu le déroulé du comité de pilotage.

Synthèse des discussions

Présentation de l'étude de la Chaire : Les différents visages de l'aide, Rayan Kilani, chargé de recherche.

L'étude sur **les visages de l'aide** explore le quotidien et les défis des aidants, en identifiant trois grands profils :

1. **Les aidants occasionnels**, qui apportent un soutien ponctuel à leurs proches, souvent sans bouleverser leur rythme de vie.
2. **Les aidants réguliers**, dont l'aide est une activité structurante et nécessite une organisation rigoureuse pour jongler entre travail, famille et aide.
3. **Les aidants principaux**, au cœur de la prise en charge, qui consacrent une part considérable de leur temps et de leur énergie à leur proche, parfois au détriment de leur santé ou de leur carrière.

L'étude révèle que 30 % des aidants principaux déclarent un impact négatif sur leur santé, tandis que 40 % des aidants réguliers estiment que leurs responsabilités freinent leur progression professionnelle.

En comparant ces profils dans plusieurs pays européens, l'analyse met en lumière les disparités dans les systèmes de soutien et souligne l'urgence d'adapter les politiques publiques pour protéger ces acteurs clés face à des besoins croissants.

L'étude a été appréciée pour sa capacité à mettre en lumière la diversité des profils d'aidants. En apportant un éclairage sur les spécificités de chaque catégorie, elle permet d'adopter des approches mieux adaptées aux besoins particuliers de ces différents groupes.

Présentation de l'étude en cours sur les déterminants économiques de la fécondité dans les pays de l'OCDE, par Lucien Saudubray, chargé de recherche

Depuis 1990, les pays de l'OCDE ont connu des transformations socio-économiques majeures qui ont influencé les taux de fécondité, souvent tombés sous le seuil de remplacement. Cette étude examine, via un modèle économétrique ARDL sur des données de panel, l'impact des politiques familiales, de la conjoncture économique et des dynamiques du marché du travail sur les comportements reproductifs dans ces pays. L'objectif est d'identifier les facteurs structurels ayant contribué aux variations de la fécondité sur la période 1990-2020.

Le modèle ARDL permet d'analyser les relations dynamiques à court et à long terme entre les taux de fécondité et des variables explicatives, les retards permettant de capturer l'inertie des comportements reproductifs.

Les résultats montrent que, à long terme, la confiance économique, l'intégration des femmes et les politiques familiales ont un impact significatif sur la fécondité. Parmi les politiques familiales, les aides financières directes influencent davantage la fécondité à court terme, tandis que les services d'aide aux familles se révèlent plus efficaces à long terme. Les variables étudiées affectent différemment les différents ordres de naissance : le chômage freine particulièrement la constitution de familles nombreuses, tandis que l'intégration des femmes favorise la naissance d'un deuxième ou troisième enfant. L'analyse par tranche d'âge révèle que la fécondité des jeunes générations est plus sensible aux dépenses publiques, à l'intégration des femmes, au chômage et à la confiance économique sur le long terme. À court terme, l'intégration des femmes sur le marché du travail affecte davantage la fécondité des générations plus âgées.

L'usage de la méthodologie ARDL a été reconnu comme pertinent pour analyser les liens dynamiques entre les politiques publiques, les variables économiques et les comportements reproductifs à court et long terme.

Conclusion

Le prochain comité de pilotage de l'axe « Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle » aura lieu le 23 janvier 2025 de 9h00 à 10h00



Déroulé du comité de pilotage

Bâtir une société de cohésion intergénérationnelle

Organisé par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques »

Le jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 10h
En visioconférence

9h00-9h05 : Introduction par Alain Villemeur, Directeur scientifique, Chaire TDTE

9h05-9h35 : Les différents visages de l'aide – une étude originale sur les différents profils d'aidants et d'aides. Présentation des résultats par Rayan Kilani, chargé de recherche

9h35-9h45 : Retour sur la conférence du 28 mai 2024 « Natalité en baisse : le choc ! »

9h45-9h55 : État d'avancement sur les études liées à la baisse de la natalité, par Lucien Saudubray, chargé de recherche

9h55-10h00 : Conclusion par la Chaire TDTE

8. LA LETTRE DE LA CHAIRE AU MONDE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Constatant l'absence de prospective et de débat sur l'impact de la longévité croissante, la Chaire TDTE a été créée en 2008 à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi pour devenir un lieu de recherche alimentant le débat politique. Ses travaux ont mis en lumière plusieurs ruptures, tant économique et sociale que sociétale.

Une première rupture : l'émergence de la Société du Vieillessement

Dès 2008, l'arrivée aux âges de la retraite (à l'époque 60 ans) des générations nombreuses du baby-boom impose de réfléchir aux évolutions des systèmes de retraite et déjà à la formation et à l'emploi des seniors. La réforme des retraites de 2010 en est l'illustration.

En 2019, la Chaire théorise le nouveau concept de « Société du Vieillessement¹ », société où l'âge moyen de la population s'accroît irrésistiblement sous deux effets, la longévité croissante et la diminution de la fécondité des femmes, ce qui rend moins nombreuses les nouvelles générations. Près de 30% de la population va passer près du tiers de sa vie en retraite, ce qui change brutalement les trajectoires économiques et les horizons sociaux et politiques. La prise de conscience est faite sur la Société du Vieillessement qui pourrait tourner au cauchemar si elle ne se réforme pas et si elle ferme la porte aux jeunes générations.

Une deuxième rupture : l'émergence de la question intergénérationnelle

Se profile désormais la possible rupture des liens entre générations. Surtout entre la génération des baby-boomers, très gâtée par l'histoire, et celles des plus jeunes, sur lesquelles planent les menaces du changement climatique et d'une insertion plus difficile sur le marché du travail ou immobilier. Ce qui suppose d'aborder de front les sujets comme le rééquilibrage du marché du travail, l'insertion des jeunes, la formation, le financement de la protection sociale et de la dépendance ainsi que la redistribution des revenus financiers entre les générations.

La question intergénérationnelle² devient une problématique majeure. Face à cette menace, ces dernières années, la Chaire se dote d'une modélisation macroéconomique permettant d'évaluer finement l'impact de la transition démographique sur la croissance économique et sur l'emploi des différentes générations³. En parallèle est forgé le concept d'harmonie intergénérationnelle, le développement d'une génération ne devant pas se faire au détriment d'une autre génération. La recherche d'une Société du Vieillessement soutenable doit se conjuguer avec l'inclusion des jeunes et des seniors et relever les nouveaux défis financiers d'une protection sociale faisant face au nombre croissant de personnes fragiles et dépendantes⁴.

¹ *L'Erreur de Faust*, Essai sur la Société du Vieillessement (2019), Jean-Hervé Lorenzi, François-Xavier Albouy, Alain Villemeur, Editions Descartes.

² *La question intergénérationnelle* (2021), Jean-Hervé Lorenzi, Alain Villemeur, François-Xavier Albouy, Editions Descartes

³ *Choc Démographique et Croissance Harmonieuse : une présentation* (2024), Kevin Genna, Chaire TDTE

⁴ *Résoudre le conflit intergénérationnel, Choc du vieillissement et risque de conflit intergénérationnel* (2022), Jean-Hervé Lorenzi, Alain Villemeur, Kevin Genna, Mathieu Noguès, Anissa Zerrari, Sonia Louhab, Louise Fel, Emilie Couture, Clara Horkay, Chaire TDTE, 18 octobre.

Une troisième rupture en perspective : l'accélération de la transition démographique qui déstabilise gravement l'économie et le social

En ce début de 2024, force est de constater que les sociétés occidentales les plus vieillissantes connaissent des situations économiques très préoccupantes. Le Japon est en proie à la stagnation économique depuis environ 30 ans, l'Italie depuis environ 20 ans. Quant aux autres économies avancées, elles sont dans une situation de sévère ralentissement économique depuis la grande crise financière de 2008. Partout, l'endettement public est croissant et peut atteindre des niveaux très élevés. En Allemagne, le conseil des sages, composé de cinq économistes, estime désormais que la démographie pourrait condamner le pays à une croissance atone et appellent à des réformes de structure.

Pour la France, plus particulièrement, ce vieillissement s'accélère avec l'arrivée désormais aux grands âges des générations du baby-boom. Le financement de la protection sociale va s'aggraver rapidement avec une perspective de dépenses supplémentaires d'environ 100 milliards d'euros dès 2032⁵, due aux systèmes de retraite et de santé. Ces systèmes sont déjà structurellement en déficit, ce qui aggravera considérablement le problème de leur financement. La croissance du nombre de personnes fragiles et dépendantes dans les 10 à 20 prochaines années posera de redoutables problèmes d'accompagnement et de développement de services adaptés⁶.

En matière d'emplois et donc de financement de la protection sociale, le taux d'emploi des seniors et des jeunes a progressé depuis une dizaine d'années mais on est encore loin des taux d'emplois de la moyenne européenne, très loin des meilleurs européens. Il faut avoir conscience qu'avec ces meilleurs taux d'emploi, le financement de la protection sociale serait assuré ainsi que serait ainsi résorbée une bonne partie du déficit public⁷. La satisfaction au travail⁸ est un déterminant majeur pour favoriser le prolongement de la vie active des seniors. Aussi, la Chaire TDTE a fait une proposition de Congé Réflexion Carrière⁹ pour la mise en place d'un dialogue constructif entre employeurs et employés à un tournant de la carrière, à l'âge de 50 ans.

Dans 20 ans, la France devrait voir sa population se stabiliser avant ensuite de diminuer. C'est déjà le cas au Japon, en Allemagne et en Italie ; la réduction de la population active est déjà en cours et soulève de redoutables problématiques comme favoriser les naissances ou l'immigration. La France ne dispose que de 10 ans pour anticiper cette situation.

Les transitions démographique et écologique, désormais aussi prioritaires l'une que l'autre

La transition écologique nécessite d'investir massivement dans de nouveaux produits « verts », tout en faisant évoluer notablement les comportements. Un effort conséquent de R&D et d'innovation

⁵ ibid

⁶ *Projeter le nombre futur de dépendants : une approche multifactorielle avec un modèle Probit* (2024), Kevin Genna, Revue d'Economie Financière, n°152.

⁷ *Maintien en emploi des seniors : quelle ambition pour quelles retombées économiques ?* (2023), Jean-Hervé Lorenzi, Alain Villemeur, Kevin Genna, Lena Belkessa, Samba Sawane, Chaire TDTE, 26 octobre.

⁸ *Les déterminants du maintien en emploi des seniors* (2023), Samba Sawane, Chaire TDTE, octobre.

⁹ *Le Congé Réflexion Carrière, une proposition en rupture pour le maintien en emploi des seniors* (2023), Jean-Hervé Lorenzi, Alain Villemeur, Kevin Genna, Lena Belkessa, Samba Sawane, Lucien Saudubray, Chaire TDTE, 26 octobre.

en est la première condition. Il faut consacrer environ 2 points de PIB de plus chaque année (soit autour de 60 milliards d'euros), c'est la deuxième condition.

La transition démographique nécessite d'investir massivement dans la santé de toutes les générations, de dépenser davantage pour le système des retraites, sans creuser le déficit structurel, mais aussi de hisser les dépenses d'éducation en faveur des jeunes générations.

Les deux transitions seraient mises en danger par une croissance médiocre et par des déficits croissants de la protection sociale.

Face à ces enjeux, le programme de la Chaire TDTE

Les études de la Chaire en 2024 vont contribuer à explorer, d'une part le défi de la transition démographique en tant que menace économique, sociale, voire sociétale et, d'autre part, la nécessité de maîtriser les deux transitions dès la prochaine décennie. D'importantes réformes structurelles sont à identifier et à mettre en œuvre dès cette décennie. Ces travaux devraient être jalonnés par plusieurs conférences en 2024 :

« Agir pour le grand-âge » : conférence organisée le 7 mars en collaboration avec la SCOR et la Revue d'Economie Financière¹⁰. Elle a donné lieu à plusieurs publications de la Chaire¹¹. Cette conférence a été un succès avec plus de 200 participants et des intervenants de grande qualité.

« Transition démographique : alerte pour l'économie et le social ! » : conférence programmée le 28 mai 2024, notamment en collaboration avec la CDC. Il s'agit d'explorer les politiques de rupture à mettre en œuvre face à la longévité croissante et à la raréfaction des jeunes.

« Baisse de la fécondité et vieillissement : quel impact économique et social ? » : conférence programmée au cours du dernier trimestre. Il s'agit de mesurer l'impact de la baisse en cours de la fécondité et d'évaluer les conséquences de différents scénarios de fécondité dans une économie vieillissante. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il adopter de nouvelles politiques sociales ? Le débat sera lancé.

« Transitions démographiques et écologiques : quelles politiques pour y faire face simultanément ? » : conférence au cours du dernier trimestre ou début 2025. Il s'agit d'explorer dans quelles mesures les politiques à mettre en œuvre sont complémentaires et dans quelle temporalité elles peuvent agir.

Les intervenants à ces conférences seront issus du monde économique, social et politique.

¹⁰ *Revue d'Economie Financière* (2023), *Le financement de la dépendance*, N° 152, 4^{ème} trimestre.

¹¹ *Maintenir les personnes âgées à domicile ?* (2024), Cheikh Gueye, 7 mars.